

La Nouvelle

lettre d'auzeville-tolosane



N° 66



03/2006

Commission Information

Mairie d'Auzeville-Tolosane

o m m a i r e

L'ESPRIT DE LA LETTRE

« Les humains sont faits pour réaliser des choses ensemble. Une œuvre collective est très importante car elle permet à chacun de dépasser ses malheurs personnels. La cellule individuelle et le nombrilisme ne m'ont jamais paru porteur de bonheur. »
Coline Serreau

LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville, en bref

- **La composition** du comité de rédaction n'est pas arrêtée définitivement : toutes les collaborations à titre temporaire ou non seront bienvenues. Vous pouvez envoyer des articles en tenant compte des modalités ci-dessous (en prévoyant un petit délai supplémentaire pour la saisie du texte).
- **Avertissement** : les titres, sous-titres, intertitres et « chapeaux » sont sous la responsabilité de la Rédaction, sauf indications particulières des auteurs des articles (règle générale utilisée dans toutes les publications des plus grandes aux plus humbles).
- **Les dates de parution** : 1/11, 1/03, 1/07. Dépôts des manuscrits à l'imprimerie : un mois plus tôt. Remise des textes le vendredi précédent le bouclage (de préférence saisis sur disquette, sinon les remettre 1 semaine plus tôt).

Découpage du canard

Les **infos municipales** sont les seules pages du journal contrôlées et rédigées par la municipalité, à qualité. Elles constituent le bulletin « municipal », le reste de LA NOUVELLE Lettre d'Auzeville est un bulletin « communal », de l'ensemble de la communauté villageoise.

La **vie associative** et le **magazine** résument leurs caractéristiques dans leur simple dénomination. Rappelons au passage que ce bulletin est à la disposition de toute association qui souhaiterait faire mieux connaître ses activités dans la commune. Ceci en harmonie bien sûr avec **Foliolle** qui par ailleurs «emploie» plusieurs rédacteurs en commun avec nous.

Le **Forum** est la rubrique des états d'âme, de la pensée libre, parfois de la libre pensée. C'est une table ronde où jusqu'à présent tous ceux qui l'ont demandé ont pris la parole sans aucune forme de censure. Les interpellations les plus vigoureuses se sont d'ailleurs principalement exercées à l'encontre de LA LETTRE. Quoique maso-négatifs, nous avons toujours pensé que les critiques méritaient d'être dites... même si nous les avions trouvées parfois injustes.

BULLETTIN COMMUNAL N° 66

Conçu par la Commission Information

Responsable provisoire : Yves LAMBŒUF - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : Belinda et Michel BOUTAUD, Jean-Paul DENIER, Tho KHA VANG, Yves LAMBŒUF, Monique LEMORT, Denise MÉNARD, Solange MICHEL, Denis MONCHY, Sylvie et François-Régis VALETTE.

Photos : Bernard ARAGON, Jacqueline CARPUAT, Foyer Rural, Eric et Monique LEMORT, Danièle MORA, Alain PAILLOUS, Valérie REGIS, Sicoval.

Couverture : « Auzeville enneigée » février 2006

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

INFOS MUNICIPALES

• Le mot du Maire	F.-R. Valette	3
• L'essentiel des conseils municipaux	L'équipe municipale	4
• Cérémonies du 11 novembre	L'équipe municipale	6
• Urbanisme et piscine	L'équipe municipale	6
• Evolution du TELEX	L'équipe municipale	6
• Quartier du Pont-de-Bois	A. Paillois	7
• Bilan activité 2005 / Projets 2006	L'équipe municipale	8
• Travaux communaux	B. Aragon	10
• Deuxième groupe scolaire	I. Tardieu	12
• Le moulin Armand II	B. Carpuat	13
• Projet Educatif Local (PEL)	E. Schaack	14
• Rapport d'activité	J. Fourment	14
• Animation et Vie locale	C. Sichi	16
• Auz'Arts citoyens	L. B.	17
• Mobibus	M. Marty	18
• Tsunami	Y. Lambœuf	18
• Calendrier des manifestations		19
• Coopération décentralisée du Sicoval	F.-R. Valette	20
• Tarifs des services	F.-R. Valette	21

ASSOCIATIONS

• Bénévoles	M. Lemort	22
• Foyer Rural	Le bureau	22
• Association REMI	M.L. Boutaud	27
• Tai Chi Chuan	M. van Hirsell/M. Chuster	27
• Site et qualité de vie	J.P. Denier	28

FORUM

• Trions, trions, trions...	Y. Lambœuf	29
• Association de défense, association d'attaque	Y. Lambœuf	29
• Réflexions libres	J. Lauzeral	30

MAGAZINE

• Jeudis littéraires de l'ENFA	I. Fabre/C. Gardiès	32
• Exploitation du lycée agricole	E. Gaillard	33
• Présidence autrichienne	Tho Kha Vang	34

DIVERS

• Pharmacies de garde		35
• État civil		35
• Course Auzeville-Baziège		36



LE MOT DU MAIRE



Le Programme d'activités 2006

Il est particulièrement dense et ambitieux. En effet, plusieurs projets d'envergure sur lesquels nous travaillons, pour certains d'entre eux depuis plusieurs années, vont enfin voir le jour (*article page 9*). Nous n'allons citer ici que les principaux.

est lancé (*article page 12*). Leur mise en service est programmée pour la rentrée de septembre 2008.

Bâtiments et équipements communaux - Les travaux de réhabilitation et de transformation du bâtiment de la Durante en salle multi activités commenceront en mai-juin pour s'achever au début de l'année prochaine. Le réaménagement de la salle du Foyer Social sera réalisé cette année. L'achèvement du terrain de football avec éclairage et main courante est prévu pour cet été (*article en page 10 et 11*).

Urbanisme - La révision du POS et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera achevée pour la fin de cette année ce qui permettra d'engager l'enquête publique sur l'ensemble du projet. La réalisation du lotissement communal « le Moulin Armand 2 » commencera en mai-juin et la vente des lots sera terminée d'ici la fin de cette année (*article page 14*).

Voiries et trottoirs - Un programme très conséquent de travaux sur les voiries va être réalisé :

Transports en Commun en Site Propre (TCSP) de la RN 113 - Ce projet est porté par Tisséo-SMTC, le Syndicat Mixte qui a la charge des transports en commun. Les travaux débiteront d'ici l'été prochain pour se terminer vraisemblablement en octobre 2007.

- aménagement du chemin du D^r Delherm incluant une piste cyclable et la création de parking à hauteur du terrain de football (*article en page 10 et 11*) ;
- 3^e et dernière tranche du chemin del Prat, entre le giratoire de l'allée de la Durante et l'allée du Pré Tolosan ;
- aménagement du chemin de l'Eglise, devant la pharmacie, ainsi que du chemin de la Graille ;
- pose de ralentisseurs chemin de l'Eglise dans le secteur de la Mairie Vieille, ainsi que chemin du Moulin Armand ;
- 5^e tranche de réfection des trottoirs aux lotissements du Moulin Armand et du Pré Saint-Séverin.

Projet éducatif local - Les objectifs sont définis. L'organisation est en place avec des animateurs particulièrement motivés qui s'inscrivent pleinement dans la dynamique créée (*articles pages 14 et 15*).

Quartier du Pont de Bois - Les travaux de voiries et réseaux divers, sous maîtrise d'ouvrage Sicoval, ont commencé ; durée prévue : 18 mois ;

Animation locale - A l'activité des associations dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs s'ajoute celle conduite sous l'égide de la Commission Communale « Animation et Vie Locale » qui s'enrichit constamment (*articles pages 16 et 17*). Un calendrier des principales manifestations de l'année sur la commune est donné page 19.

La construction de la résidence étudiante et des logements du cœur du quartier débutera d'ici la fin de cette année pour s'achever à la mi 2008 (*article en page 7*). Enfin, le concours d'architecte pour la construction du 2^e groupe scolaire et d'une 2^e crèche

Vous avez tous les moyens de suivre directement la réalisation de ce programme et de préparer les nouveaux projets à travers les commissions communales qui vous sont ouvertes mais aussi à travers les nombreuses réunions de quartier et les réunions publiques organisées par la Municipalité et qui sont annoncées dans le Téléx. Votre participation est souhaitable et souhaitée.

François-Régis VALETTE



L'essentiel des co

Les réunions du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour de chaque réunion est donné dans le Téléx. Les interruptions de séance systématiques, sur chaque question à l'ordre du jour, permettent aux personnes qui assistent à la séance du conseil municipal de s'exprimer et de dialoguer avec les conseillers. Le compte rendu de chaque réunion du conseil est affiché dans les panneaux d'information de la commune dans la semaine qui suit la réunion. Vous pouvez le consulter à la mairie et en obtenir une copie si vous le désirez, ou le recevoir par courriel.

Conseil Municipal du 20 octobre 2005

■ Rapport de la Commission d'enquête sur le projet de TCSP

Les conclusions de la commission d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de TCSP sur la RN 113 ont été présentées.

Considérant que les avantages l'emportent sur les inconvénients, le conseil émet un avis favorable sur le projet de réalisation de couloirs bus sur la route nationale 113, entre le terminus de la ligne B du métro à Ramonville et le carrefour des Peupliers à l'entrée Nord de Castanet et sur le parking situé au lieu-dit "La Maladie", sur la commune de Castanet-Tolosan.

Cet avis favorable fait siennes les recommandations suivantes que le maître d'ouvrage est invité à prendre en considération :

1) *Les impacts sur la circulation générale*
Un état initial de la circulation dans le secteur doit être établi, sur la base d'indicateurs représentatifs (comptages, longueur de queues aux carrefours,...) et un suivi de ces indicateurs est à instaurer après le début d'exploitation du TCSP.

2) *Le stationnement et les parcs-relais*
Dès le lancement de l'opération, les besoins réels de place de stationnement à proximité de la nouvelle infrastructure seront évalués plus précisément. Il est souhaitable dans un premier temps, notamment pour le parking situé au lieu-dit « La Maladie », de créer une réserve foncière conséquente, en vue d'extension future.

3) *Les nuisances sonores*

Conformément aux dispositions de la réglementation, des mesures de bruit seront réalisées après la mise en service du TCSP (article 5 de l'arrêté du 5 mai 1995 relatif au bruit des infrastructures routières). Si nécessaire, des dispositifs de protection devront être mis en place par le maître d'ouvrage.

4) *Les accès des riverains*

Selon la proposition du SMAT, dans la limite du possible, les accès des riverains à la RN 113 seront maintenus, en les associant à la définition des mesures et dispositifs pendant la phase des études du projet ; notamment pour les accès aux parcelles d'implantation d'activités économiques, commerciales ou autres.

5) *Les pistes cyclables et les cheminements piétons*

Lors des prochaines études de finalisation, certaines remarques et suggestions émises dans les observations doivent être prises en considération, certaines relèvent du bon sens et, dans la mesure du possible, les représentants des usagers doivent être associés à l'étude.

6) *Le mur de soutènement à Auzesville-Tolosane*

La solution alternative proposée par Monsieur le Maire d'Auzesville-Tolosane a reçu un avis favorable de la commission : elle consiste à déplacer le tracé du TCSP pour l'éloigner du talus rendant inutile un mur de soutènement (acquisition de 6 immeubles à démolir) elle présente un avantage certain sur le plan de l'esthétique urbaine. L'équilibre financier ne devant pas être modifié, préalablement au changement de tracé les

deux maîtres d'ouvrages devront faire toutes les vérifications pour prendre cette recommandation en considération.

Dans la perspective des opérations à venir : L'enquête parcellaire devra être si possible couplée avec l'enquête d'utilité publique et les actions de concertation sur le projet devront donner lieu à une large publicité afin d'atteindre la majorité de la population concernée.

■ Mise en place du système MONEO et de la carte bancaire pour le paiement des différents services municipaux

La Commune avait décidé d'opter pour le système Monéo et carte bancaire pour le paiement des différents services communaux. Après consultation de différents établissements, la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées a été choisie pour partenaire de la mise en œuvre du système Monéo et carte.

■ **Garanties financières à la Société HLM « Le Nouveau Logis Méridional »** pour la construction de 5 logements sociaux sur la commune d'Auzesville-Tolosane Comme pour d'autres opérations antérieures, le Conseil Municipal accorde sa garantie au Nouveau Logis Méridional à hauteur de 168 174 € pour les emprunts que l'opérateur doit contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer la construction de 5 logements sociaux individuels, située ZAC du Pont de Bois à Auzesville-Tolosane

■ Règlement du CLAE

Le règlement du C.L.A.E. stipule que la famille s'engage à prévenir les services communaux de tout changement et notamment des horaires. Chaque retard sera noté. Au deuxième retard, il sera exigé un règlement de 5 € à la famille. Au troisième retard, l'enfant sera exclu temporairement de ce service. En cas de récurrence, une exclusion définitive pourra être décidée.

Conseil Municipal du 24 novembre 2005

■ Attribution de compléments de subvention aux associations Go Elan Gym et Foyer Rural.

Pour la transparence des comptes entre la commune et les associations concer-

Conseils municipaux

nées, une subvention d'équilibre est nécessaire. La subvention complémentaire est égale à la différence de coût salarial des employés communaux mis à disposition de l'association durant l'année 2005 et le remboursement effectué par cette dernière à la commune soit 6657 €.

■ Renouveau du Contrat Temps Libre

La Commission d'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales, dans sa séance du 17 octobre dernier, a décidé de signer un nouveau contrat Temps Libre pour une durée d'un an avec la commune d'Auzeville-Tolosane. La mise en œuvre de ce dispositif interviendra à compter du 1^{er} janvier 2005. L'objectif envisagé au cours de l'année à venir est de poursuivre le développement du CLSH et des AIC primaires et du CLSH adolescents. L'espace Jeunes + 12 ans devient « Pôle Jeunesse ». La Caisse d'Allocations Familiales, au vu du compte de résultat de ces équipements, versera en fin d'année la prestation de service Temps Libre représentant 70 % des dépenses nouvelles nettes annuelles.

■ Attribution d'une subvention de fonctionnement à la crèche « L'Eau Vive »

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il avait été évoqué lors de réunions précédentes l'octroi d'une subvention de fonctionnement à la crèche « l'eau vive » pour l'année 2005 d'un montant de 5 000 €.

Conseil Municipal du 15 décembre 2005

■ Présentation des futurs travaux

- Chemin du Docteur Delherm

Le chemin du Docteur Delherm relie les communes de Castanet-Tolosan et Auzeville-Tolosane. Pour Auzeville-Tolosane, il va du croisement de l'Eglise jusqu'à la fin du terrain de grands jeux et du skate-park.

Dans le cadre d'une étude commune avec Castanet-Tolosan, il a été demandé d'étudier les points suivants : réduire la vitesse, améliorer et valoriser les modes de déplacements doux, optimiser le stationnement, sécuriser et harmoniser les déplacements sur le chemin. Cette présentation globale avait été faite lors d'une réunion publique commune Castanet-

Auzeville le 25 janvier 2005. Certaines observations faites à cette occasion ont été examinées par le bureau d'études. L'étude étant désormais terminée, les travaux vont pouvoir être réalisés en 2006 sur la section Auzeilloise financés dans le cadre du pool routier. Ils seront conduits avec Castanet pour une partie où la voie est mitoyenne. Le tracé de la piste cyclable dans sa partie finale vers le chemin Saint Séverin n'est pas complètement arrêté.

- Troisième tranche de travaux du Chemin del Prat

La commune d'Auzeville-Tolosane a obtenu du Conseil Général une subvention pour les travaux d'urbanisation de la troisième tranche de travaux du Chemin del Prat. Ce projet concernera la partie du Chemin del Prat située entre le square des Droits de l'Homme jusqu'à l'intersection avec l'allée du Pré Tolosan. Ces travaux avaient été retardés par l'absence de l'aide du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne. Ce projet prévoit des trottoirs de part et d'autre de la chaussée et un plateau traversant en son milieu, ainsi que des places de stationnement. Il est prévu de revoir ce projet en élargissant le trottoir côté droit en descendant de façon à permettre le cheminement des piétons ainsi qu'une piste cyclable, éventuellement au détriment de certaines places de stationnement. Les travaux seront effectués 2006.

■ Présentation du projet de lotissement communal « Moulin Armand II »

Le projet de lotissement communal dénommé « Le Moulin Armand II » se situe au Nord-Est de la commune. L'accès au terrain se fait par l'actuel Chemin de la Graille qui fera l'objet d'un aménagement urbain et de viabilisation entre le carrefour du Chemin du Moulin Armand et l'entrée du lotissement.

Ce terrain d'à peine plus de deux hectares permet de définir 21 lots à usage d'habitation d'une superficie moyenne de 714 m² avec un coefficient d'occupation du sol fixé à 0,30. Le parti d'aménagement retenu est la création d'une liaison entre le Chemin de la Graille et l'allée du Moulin Armand. Cette liaison traverse la parcelle AB n°132 dans le cadre de l'opération privée voisine. Une voirie en anneau à sens unique se greffe sur cette liaison pour la desserte de 17 lots. Une autre voie se termine en impasse par une placette pour la

desserte de 4 lots. Cette impasse permettra de desservir et viabiliser le terrain voisin.

La demande de permis de lotir vient d'être déposée. Parallèlement, la procédure habituelle d'attribution des lots a été engagée : un questionnaire a été envoyé aux personnes qui se sont fait connaître et qui sont désireuses d'acheter un terrain à bâtir sur notre commune. Un classement est établi à partir des réponses faites à ce questionnaire. Le choix des lots se fait selon l'ordre du classement.

■ Présentation du projet d'aménagement de la RD 916 entre l'échangeur du Palays et la RD 57C - Communes de Labège et d'Auzeville-Tolosane

Les études préliminaires des aménagements de capacité de la RD 916 entre l'échangeur du Palays et la RD 57 C ont été présentées. Le dossier précise que l'ensemble de l'opération fera l'objet d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique unique. L'opération a pour objet de requalifier en voie rapide urbaine la RD 916 dans la section comprise entre l'échangeur du Palays et le carrefour avec la RD 57 C (route de Castanet à Escalquens). Ces travaux consistent principalement :

- à doubler la RD 916 entre le Palays et la RD 57 C,
- à réaménager en les dénivellant tous les points d'échange existants.
- à créer une voie d'entrecroisement entre la bretelle venant de Labège Innopole et celle d'accès à la ZAC de Montaudran au niveau du lac de la Justice.

Elle concerne, pour l'essentiel, le territoire de la commune de Labège, et, de manière très ponctuelle, celui de la commune d'Auzeville-Tolosane. Le démarrage des travaux est prévu pour 2008.

Conseil Municipal du 17 janvier 2006

■ Bilan de l'activité 2005 et programme d'activité 2006

Le détail du bilan 2005 et du programme 2006 est repris dans l'article de l'Equipe Municipale en pages 8 et 9.

■ Demande de subventions auprès du Conseil Général

- Travaux en régie concernant la réfection des trottoirs

Il a été décidé d'effectuer en régie les



travaux de réfection des trottoirs de la Commune par tranches. En 2005, la 5^e tranche de travaux a été réalisée pour un montant de 37 249,00 €.

- Travaux en régie concernant l'école élémentaire

Pour des raisons de sécurité, il convenait de refaire le grillage en façade de l'enceinte de l'Ecole Élémentaire. Ces travaux ont été faits en régie et leur montant s'élève à 5 111,39 €.

■ Attribution d'une subvention au Lycée Agricole dans le cadre d'un projet de prévention tabac/Cannabis

Le lycée agricole d'Auzeville-Tolosane réalise une action de prévention par la réflexion des jeunes sur le comportement face au tabac et au cannabis. Elle repose sur un accompagnement et une aide au sevrage s'appuyant sur le fonctionnement interne d'un groupe d'adultes relais. L'action s'adresse prioritairement aux classes du CFA mais avec pour objectif d'étendre l'action à l'ensemble du Lycée. Le coût estimé de ce projet est de 2 850 €. Une demande de subvention est faite à la Région pour 1 400 € et au Sico-

val pour 1 000 €. La commune s'insère dans le soutien à cette action par une subvention complémentaire et en proposant l'appui du responsable du pôle jeunesse.

■ Futurs travaux du TCSP RN113

A la suite de la réunion du 9 janvier dernier avec les services de Tisseo-SMTC et du SMAT les options retenues par la Commune d'Auzeville-Tolosane dans le cadre de la définition détaillée des futurs travaux du TCSP RN 113 sont les suivantes :

- Trottoirs en béton désactivé et bordures type « basaltines », au niveau du secteur de Borde Rouge. Le mobilier urbain doit créer une harmonie sur l'ensemble du trajet. C'est le cas par la couleur neutre proposée par Tisseo-SMTC. Il en est de même pour les barrières de quai. Il est précisé que ce matériel est géré dans le cadre du fonctionnement des transports en commun par Tisseo-SMTC.
- Pour les arbres : un arrosage, style goutte à goutte, sera installé durant les travaux. Les frais de fonctionnement seront pris en charge par la Commune. Pour toutes les autres plantations : le choix des essences se fera en liaison avec la Commune. La mise en place des arrivées d'eau pour l'ar-

rosage intégré sera incorporée dans les travaux. La Commune prendra à sa charge les frais de fonctionnement.

- L'ensemble des murs visibles prévus sur le trajet, sur la Commune, ne devra pas être construit en gabions, peu adapté à un paysage urbain. Ces murs devront être du style parois berlinoises, en écaille, entièrement végétalisés. (cf. : le mur végétalisé, chemin de Pouvoirville, entre le Collège et le Lycée Bellevue). M^{me} Pech envisage de vendre sa maison. Sous réserve de son accord, sa maison pourra lui être achetée, de manière amiable, pour être ensuite démolie dans le cadre des travaux, afin de dévier le trajet et permettre d'éviter l'édification de certains murs. La prise en compte de ces différentes modifications, et tout particulièrement de celles qui entraînent des rectifications du tracé, nécessitent des délais supplémentaires que la SMAT a estimé à environ 3 mois. En conséquence, la mise en service sous sa forme définitive du TCSP, prévue pour le mois de septembre 2007, en sera retardée d'autant. Nous acceptons cette modification du calendrier.

L'Équipe Municipale

Cérémonies du 11 novembre

Le dimanche 11 novembre 2005 les cérémonies commémoratives de l'armistice de la guerre de 14-18 se sont déroulées en présence des Anciens Combattants, de la Municipalité, de la Gendarmerie et d'une nombreuse assistance au sein de laquelle on remarquait des parents accompagnés de leurs enfants.



Dépôt de la gerbe au Monument aux Morts



Après la cérémonie au Monument aux Morts, réception par la Municipalité des Anciens Combattants à la mairie. M. CHANTEAU vient de se voir remettre la médaille de porte-drapeau des Anciens Combattants. Il est félicité par le Maire et le Président de la section auzevilloise des Anciens Combattants.

Urbanisme et piscine

Quoiqu'en dise les piscinistes avec lesquels vous avez peut-être déjà discuté, les piscines sont soumises à autorisation d'urbanisme. Souvent extrêmement prompts à obtenir une commande, les commerciaux ont parfois tendance à sous estimer certaines nécessités réglementaires, sans se soucier des régularisations que vous aurez à faire ultérieurement.

Les piscines sont soumises à autorisation d'urbanisme pour au moins deux raisons :

- leur implantation n'est pas totalement libre sur la parcelle notamment par

rapport au voisinage et il y a le plus souvent la question de l'édification du local technique et d'annexes liées à son utilisation

- elles génèrent un supplément de base locative pour la propriété et donc d'impôts locaux, c'est la déclaration d'achèvement des travaux qui initie la révision de base locative.

Ainsi, comme pour une construction neuve, une rénovation ou pour une extension, les travaux doivent faire l'objet d'une demande avec plans détaillés dont l'obtention de l'accord est un préalable nécessaire à tout début de chantier.

L'Équipe Municipale

Evolution du TELEX

Le TELEX paraît toutes les 3 à 4 semaines. Il est complémentaire de la Nouvelle Lettre d'Auzeville (NLA). Il fournit des informations de manière succincte et d'intérêt immédiat telles que : l'ordre du jour du Conseil Municipal, les dates de réunions relatives à la vie municipale, les programmes des centres de loisirs, l'annonce des manifestations organisées par la Commission « Animation et Vie Locale », des infor-

mations sur la vie associative, des offres de service, des demandes d'emploi...

Cette fonction du TELEX demeure. Nous allons y en ajouter une 2^e : celle d'informer sur le déroulement des projets de la Municipalité. En effet, le délai de 4 mois entre 2 parutions de la NLA ne permet pas toujours de vous informer suffisamment sur ce sujet. Ce sera désormais chose faite.

L'Équipe Municipale



Quels logements dans le quartier du Pont-de-Bois ?

La composition des logements dans la ZAC est maintenant connue et répond bien aux objectifs de logement diversifié et maîtrisé que s'est fixés la commune. Toutefois, quelques modifications sont encore possibles.

■ Une résidence pour étudiants, de 200 logements en location, construite par Promologis comportant :

- 166 T1 de 20 m²
- 19 T2 de 31 m²
- 8 T2 de 33 m²
- 6 T2 de 43 m²
- 1 T3 de 65 m²

■ En outre, Promologis construira 60 logements pour la location, comprenant :

- 22 maisons de ville :
 - 18 T4 de 90 m²
 - 4 T5 de 105 m²
- 38 logements en collectif :
 - 18 T4 de 90 m²
 - 4 T5 de 105 m²

■ SAIII construira 36 logements pour la location, dont :
 17 logements réservés à des chercheurs travaillant sur la zone, comprenant :
 10 T1 de 25 m²
 7 T2 de 50 m²
 14 logements en collectif comprenant :
 5 T3 de 65 m²
 9 T4 de 84 m²
 5 maisons de ville : 5 T5 de 100 m²

■ Cabrita Promotion construira 90 logements, tous en accession à la propriété :

- 13 T2 de 43 m²
- 25 T2 de 44 m²
- 12 T3 de 62 m²
- 22 T3 de 66 m²
- 2 T4 de 102 m²
- 16 T4 de 107 m²

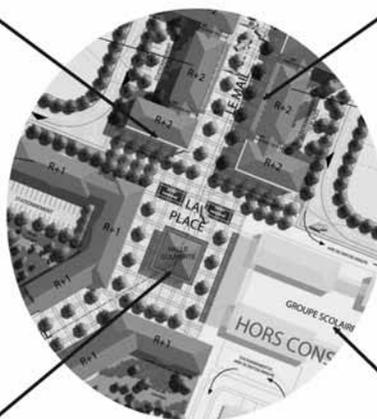
■ Le groupe scolaire et ses abords, ainsi que la place font actuellement l'objet de diverses réflexions.

Alain Paillous

Des orientations sont prises pour la conception et la réalisation de la ZAC

Pour animer le cœur du quartier du Pont-de-Bois, des commerces, en petit nombre, seront concentrés sur la place. Le total de leur surface n'excèdera pas 1000 m². Ils seront situés en rez-de chaussée des deux résidences de hauteur R+2, ainsi que dans la halle centrale de la place.

En rez-de-chaussée des immeubles bordant le mail, 16 appartements en location seront affectés à des personnes âgées. Ces appartements bénéficieront d'une salle commune servant de lieu de rencontre.



Un restaurant, pouvant en été se prolonger par une terrasse extérieure, sera implanté dans la halle.

Le nouveau groupe scolaire aura son entrée principale sur la place. Les pistes cyclables et piétonnières du quartier y aboutiront en pleine sécurité. Un couloir de dépôt pour les voitures et des places de stationnement seront disponibles pour les parents accompagnant leurs enfants.



Le bilan de l'activité 2005

Qu'avons-nous concrétisé en 2005 ?

2005 a été une année charnière dans l'avancée des grands projets de notre commune ; elle nous a notamment menés au terme de notre réflexion sur l'aménagement du secteur Est de notre village (Zac du Pont de Bois, 2^e groupe scolaire) avec les premières réalisations, début des travaux de viabilisation et de construction de la maison de la coopération agricole. Elle a vu naître le projet d'aménagement de l'Aire de grand Jeu en bordure du chemin du Docteur Delherm et son début de réalisation. Mais pour plus de détails, lisez donc la suite.

Urbanisme

La ZAC du Pont de Bois

Nous avons procédé au choix du groupement pour la réalisation du cœur de quartier du Pont de Bois (jury Sicoval - Commune) et participé activement à la définition du projet (le comité de pilotage du projet était composé de membres du Sicoval et de la Commune).

Les travaux de VRD ont été initiés par le Sicoval dans le cadre de sa maîtrise d'ouvrage en tant qu'aménageur des ZAC d'activité et/ou d'habitat.

Nous avons mûrement réfléchi à la définition du projet de lotissement communal « Le Moulin Armand 2 » qui sera concrétisé en 2006 (cf. article page 13). Sans oublier, la poursuite de l'élaboration du PLU qui reste le projet structurant de la commune pour les années à venir.

Travaux

Nous avons élaboré le projet d'aménagement du chemin du D^r Delherm et lancé l'étude d'urbanisation du haut du chemin du Canal et de l'allée des Pins.

Dans le cadre de notre plan pluriannuel de réfection des trottoirs, la dernière tranche des Iris Bleus a été réalisée.

L'éclairage du lotissement du Moulin Armand a été rénové.

Nous avons engagé l'aménagement de l'aire de grand jeu en terrain de foot (cf. article p 11).

Transports

L'étude de réalisation du TCSP RN 113 a été poursuivie par le SMTC et la SMAT. Une enquête d'utilité publique

et une enquête parcellaire ont été lancées, ainsi que des négociations avec les propriétaires riverains du pâté de maisons à l'Est, en bordure de la RN113.

Equipements et services

L'extension du dortoir de l'école maternelle a été réalisée pour la rentrée scolaire 2005.

Une réflexion sur le projet de 2^e groupe scolaire a été lancée en concertation avec les intervenants (enseignants, personnels de service, animateurs et parents d'élèves).

Nous avons décidé la mise en place du Projet Educatif Local afin de créer une dynamique et une cohésion entre les projets des principaux acteurs de notre commune à destination des jeunes.

Enfin, nous avons élaboré un nouveau barème pour les services publics communaux afin de répartir plus justement l'aide communale.

Animation

De nombreuses manifestations sont organisées par la Commission « Animation et Vie Locale ».

- expositions de photos et de peintures d'Auzevillois (Hall de la Mairie),
- soirée Contes et Poésies,
- soirée de solidarité avec les victimes du Tsunami,
- fête de la St Jean,
- soirée Castagnade,
- salon « Auz'Arts » (avec l'association Rats d'Art),
- marché de Noël,

Pour les Aînés plus particulièrement :

- fonctionnement du club des Aînés toute l'année, le mardi après-midi, sans interruption,
 - marché de Castanet tous les mardis matin,
 - ciné 31 à Castanet un vendredi par mois,
 - galette des rois au club des Aînés,
- Les activités courantes se sont par ailleurs poursuivies dans les différentes commissions : urbanisme, travaux, écoles, animation et vie locale, finances, affaires sociales, information.

Notre participation a été très active en matière d'intercommunalité par le biais de notre implication au niveau des commissions du Sicoval et du Sivos.

Et pour vous faire participer à notre réflexion et à la mise en œuvre de tous ces projets, nous avons organisé de nombreuses réunions :

■ Réunions de quartier

- **27 avril** : haut du chemin du Canal et allée des Pins.
- **27 mai** : riverains du lotissement « le Moulin Armand 2 ».
- **1^{er} juin** : allée du Cantou (réfection des trottoirs).
- **5 octobre** : riverains du lotissement « le Moulin Armand 2 ».
- **17 octobre** : riverains de la RN 113.
- **27 octobre** : riverains commerçants de la RN 113 (TCSP).
- **27 octobre** : riverains de l'aire de grand jeu.

■ Réunions thématiques publiques

- **25 janvier** : à la Ritournelle réunion commune Castanet-Auzeville pour la présentation du projet d'aménagement du chemin du D^r Delherm.
- **1^{er} février** : Présentation du PADD du PLU.
- **29 mars** : présentation du CEL.
- **6 décembre** : présentation du projet du 2^e groupe scolaire.

■ Réunions de commissions étendues

- **23 mars** : commission « Travaux ». *Objet* : le projet de la Durante.
- **20 avril** : commission « POS /PLU ». *Objet* : l'avancement du PLU
- **31 mai** : commission « Affaires sociales ». *Objet* : tarifs des services communaux (commission élargie aux délégués de parents d'élèves)

■ Comité de pilotage du PEL

- réunion le **27 janvier**
- réunion le **27 juin**



Les projets 2006

Qu'avons nous prévu au menu pour 2006 ?

Le fonctionnement associant la population sera poursuivi en 2006 tant pour finaliser les projets en cours que pour initier la réflexion sur les besoins à plus long terme.

La réflexion pour la transformation du POS en PLU devra être achevée cette année, afin que la suite de la procédure dote à la commune des règles d'urbanisme compatibles avec les derniers textes législatifs.

Par ailleurs, la réussite de l'évolution du futur quartier du pont de bois, des enjeux importants réside dans le détail de la définition du cœur d'habitat du quartier du Pont de Bois, de la zone commerçante attenante et dans la redéfinition du secteur d'habitat ancien près du carrefour à feux.

Travaux de voirie et annexes

Traditionnellement, ils sont les premiers en besoin et en budget parce que la pression automobile nécessite des investissements pour minorer l'impact de son flux. Les procédures sont lourdes pour obtenir l'accord du gestionnaire de la voirie sur un projet, déclencher des aides au financement des travaux et obtenir l'accord de tous les gestionnaires des réseaux (électricité, gaz, téléphone, éclairage, eau potable, usée et pluviale) qui devront être associés au programme.

Tant et si bien que certains projets peuvent être listés dans cette rubrique pendant plusieurs années consécutives. Indépendamment de leur niveau d'avancement, la plupart ont pour objet de gérer les flux automobiles des heures de pointe qui traversent le village autrement que par la RN 113 : chemin du D^r Delherm, de l'Eglise, de la Mairie et du Moulin Armand.

A côté de cela il y a de nécessaires modernisations, entretiens et réfections sur des équipements dégradés parce qu'anciens (exutoire pluvial passant sous le Canal en limite avec Ramonville, poursuite de la rénovation des trottoirs, étude en vue de la réfection des chaussées des plus dégradées dans les lotissements.

Transports en commun

Les travaux sur la RN 113 du réseau de transport en commun en site propre vers la station du métro B à Ramonville commenceront cette année.

Nous suivons de près ce programme afin que l'impact de la phase travaux soit le moins important possible, que l'efficacité du dispositif final soit maximale et afin de gérer, du point de vue urbanisme, la nécessaire recomposition du hameau dit du grand chemin autour du carrefour à feux.

Equipements et services publics

De nécessaires travaux sont programmés et réalisés au fur et à mesure des besoins d'entretien des locaux communaux (réfection toiture école élémentaire).

Le chantier plus ambitieux pour répondre aux besoins d'animation communale avec la restructuration du bâtiment de la Durante passera en phase

opérationnelle en avril.

Enfin la réflexion déjà initiée conduira au lancement des programmes rendus nécessaires par les projets d'extension de la commune notamment autour du quartier du « Pont de bois ».

Il s'agit de la création du deuxième groupe scolaire avec les annexes prévues (voir article page 12), de l'extension des ateliers municipaux et de l'implantation de nouveaux équipements sportifs.

Animation et communication

Comme à l'accoutumée, en complément de nombreuses manifestations portées par diverses associations et notamment par le Foyer rural, la commune organise ou s'implique dans diverses animations festives et/ou culturelles : fête de la Saint Jean, soirées contes, châtaignes, salon des artisans, d'art contemporain, marché de Noël. Le programme habituel est à priori reconduit et toute initiative est bienvenue.

Education et jeunes

En fonction du diagnostic rendu récemment et malgré le fort risque de désengagement de certains partenaires, l'action éducative à destination des jeunes, dans leurs loisirs et le temps péri-scolaire sera maintenue et autant que possible renforcée.

L'équipe municipale





Les travaux en cours et à venir dans le secteur Ermitage/chemin

Les travaux actuels et à réaliser à court terme résultent de nombreuses étapes de réflexion dans différentes structures. Certains ont pu paraître comme émergeant de nulle part, ce n'est jamais le cas. Par contre toutes les commissions ne sont pas consultées pour tous les aspects de tous les projets.



Dans le secteur du chemin du Docteur Delherm des travaux importants ont été entrepris.

Le terrain de sport

Dans un premier temps, le terrain de sport va être aplani (les différences de niveau atteignaient environ 2 mètres). Un éclairage sera installé, permettant l'utilisation de cet équipement le soir. L'écoulement des eaux de pluie n'étant plus assuré par la pente du terrain il est devenu indispensable de le drainer. Le réensemencement du terrain est prévu avec des variétés résistantes au manque d'eau, mais le conseil municipal a déci-

dé d'installer un arrosage intégré, permettant la sauvegarde des racines et donc une reprise rapide après des périodes de sécheresse.

Au printemps, le chemin du Docteur Delherm sera entièrement modifié, la chaussée va être rétrécie, les carrefours sécurisés et des places de stationnement vont être créées. Le projet est illustré par le plan.

Ces projets ont été élaborés lors de nombreuses réunions, du conseil municipal, mais aussi des commissions qui en sont à l'origine et de réunions publiques. Certaines personnes s'interrogeaient récem-

ment sur le rôle des commissions et plus particulièrement sur celui de la commission travaux. Il est peut être bon d'en rappeler ici le fonctionnement.

Les usagers sont très souvent à l'origine des projets de la commune. A plusieurs reprises, le groupe des jeunes a demandé l'éclairage du terrain de sport, son amélioration et la création de vestiaires, de façon à pouvoir l'utiliser même en hiver après 18 heures.

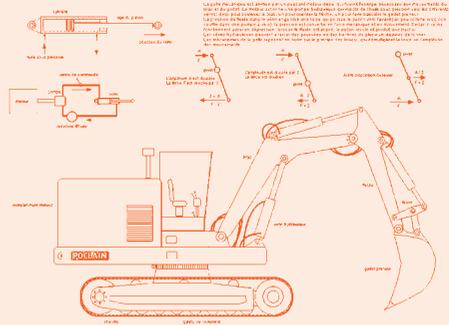
Le conseil municipal s'est intéressé à ce projet et a fait estimer son coût par les services techniques. Une fois ces estimations obtenues, le projet a été présenté à la commission finances dans le cadre de la préparation du budget 2005 ; celle-ci a donné un avis favorable.

Il faut noter ici que, parmi ses inscrits, cette commission compte très peu de membres extérieurs au conseil municipal alors que c'est elle qui propose les arbitrages entre les différents projets et d'éventuelles augmentations d'impôts liées à ceux retenus.

Lors du vote du budget 2005, le conseil municipal a retenu ce projet. Cependant, la création de vestiaires posant des problèmes de gestion et de raccordement aux réseaux, est reportée à une tranche ultérieure de travaux.

Les techniciens ont alors affiné les études et le résultat a été présenté au groupe des jeunes. Une consultation a été lancée et une entreprise spécialisée dans la création des terrains de sport a été retenue. L'éclairage étant subventionné par le syndicat d'électrification de la Haute-Garonne, ce dernier a désigné la société qui réalisera les travaux.

Une réunion de consultation des riverains a été organisée. De cette réunion nous avons retenu deux souhaits : prolongation de la haie séparant le terrain d'une partie du lotissement de l'Ermitage et mise en place de jeux d'enfants. D'autre part certains riverains ont demandé l'aménagement d'un dispositif rendant difficile l'accès du terrain aux véhicules. Un fossé



du Dr Delherm

sera donc creusé et une lisse posée en périphérie du terrain. Il apparaît ici que la commission travaux n'a jamais été saisie de ce dossier ; cela est normal car ce projet émanait d'une autre commission et qu'au cours de son avancement aucun choix technique n'a été à faire, elle a donc été simplement informée. Par contre pour la partie voirie, cette commission a été fortement impliquée tout au long de l'étude.

Le chemin du Dr Delherm

Le conseil municipal ayant reçu des demandes de modification du chemin du Docteur Delherm, il a chargé la com-

mission travaux de traiter ce dossier. Lors d'une réunion, celle-ci a fixé les grandes lignes du projet :

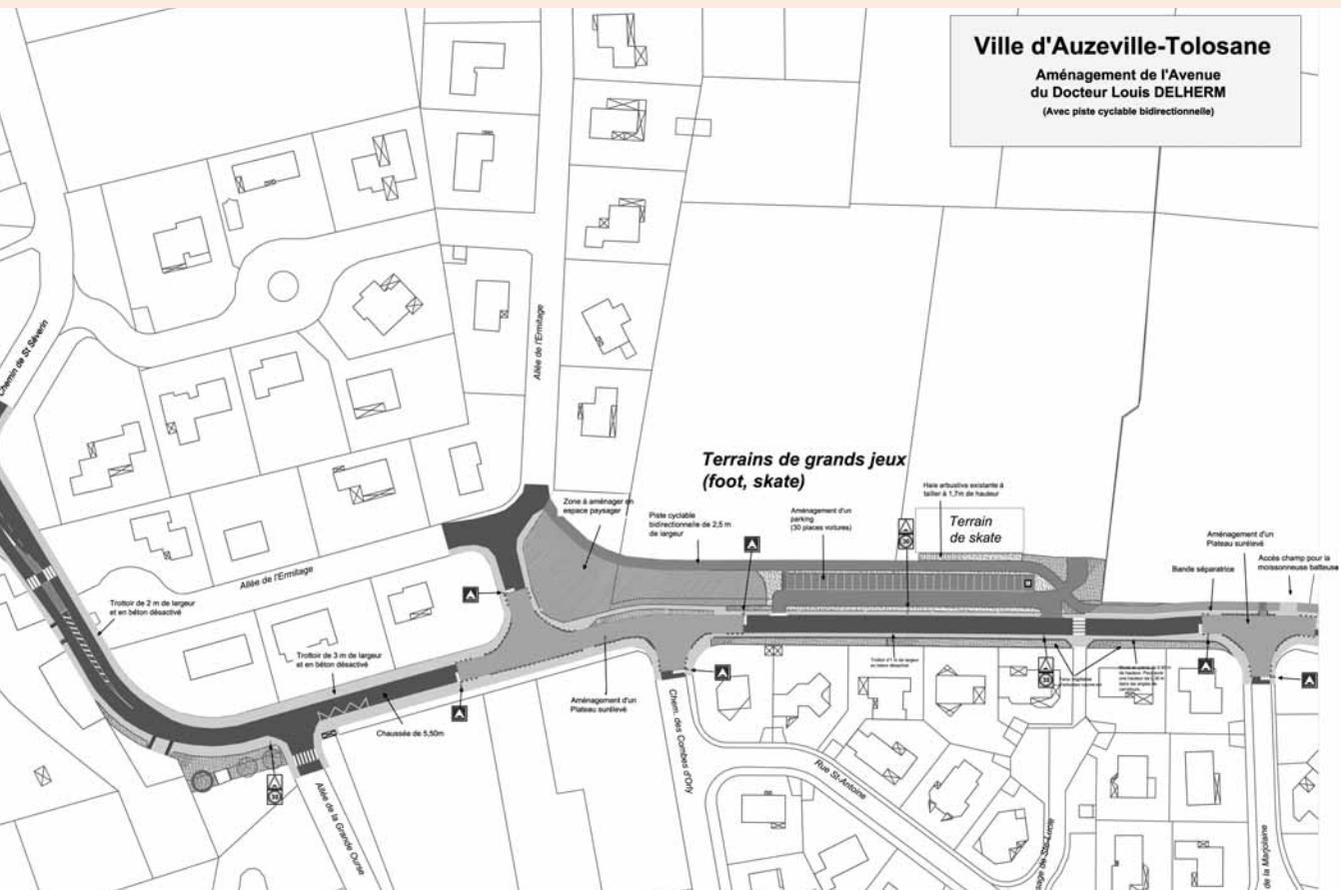
- réaménagement de la chaussée de façon à réduire la vitesse des véhicules,
- sécurisation des carrefours,
- aménagement de places de stationnement
- création d'une piste cyclable.

Ce chemin étant commun avec la commune de Castanet, une réunion avec les élus de cette dernière a permis de désigner un bureau d'étude pour élaborer le projet, conformément aux souhaits de la commission. Plusieurs solutions ayant été proposées,

la commission a été amenée à se prononcer sur ces différentes versions. Une réunion publique a également été organisée avec la commune de Castanet. C'est le projet ayant reçu l'approbation de la commission qui a été retenu. L'étude technique finale est en cours et la commission aura sûrement encore à se prononcer sur des points de détails : type de revêtement des places de stationnement,...

Ces travaux étant entrepris dans le cadre du pool routier, un appel d'offres ne sera pas nécessaire et ils pourront débuter rapidement.

Bernard Aragon





Deuxième groupe scolaire : la réflexion se poursuit et le programme est lancé

Pour la rentrée 2008, notre commune devra être dotée d'un 2^e groupe scolaire, afin d'accueillir dans des conditions optimales tous les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire en diminuant le nombre de classes dans l'école actuelle.

Le besoin de cet équipement résulte des réflexions sur l'évolution de la commune. La Nouvelle Lettre d'Auzeville s'en est fait régulièrement l'écho : « un nouveau quartier (...) », « élément structurant (...) » de la commune est en passe de voir le jour. L'urbanisation nouvelle de la ZAC du Pont de Bois, constitue un apport considérable de population et transformera notre commune. Les premiers habitants sont arrivés cet été ; bienvenue aux résidents du lotissement des « Demoiselles ».

Pour le reste du village, le futur lotissement « Moulin Armand II » et d'autres opérations d'urbanisation, bien que de moindre importance, amèneront des habitants supplémentaires et sont comptabilisés dans les projections.

Dès le printemps 2004, nous avons commencé à mettre en place les moyens nécessaires à la conception et la réalisation de ce nouveau groupe scolaire. Et nous avons initié la réflexion avec les acteurs principaux enseignants, délégués de parents d'élèves, animateurs, personnel de service. Bien entendu, sont associés au montage de ce projet les partenaires « institutionnels », tels que : l'inspection d'académie, la CAF, etc.

Un comité de pilotage a été constitué ; placé sous la responsabilité d'élus, ce dernier s'est attaché à recueillir l'expression des besoins pour dimensionner les composantes du futur groupe scolaire. La collaboration a été fructueuse, le retour d'expérience d'utilisateurs actuels a permis de définir les besoins en terme de construction de locaux, comprenant les fonctionnalités les plus pertinentes.

En fonction des moyens et des contraintes, toutes les demandes ne pourront être satisfaites, il y aura des compromis à trouver, mais gageons que ce nouvel équipement donne la plus grande satisfaction à tous.

La phase de programmation est aujourd'hui achevée. La DDE, retenue pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage poursuit l'élaboration du projet avec la préparation d'une consultation pour retenir un architecte. Les prochains mois seront consacrés aux études techniques, aux consultations réglementaires et financières. Le chantier devrait débuter au printemps 2007 au plus tard, pour une livraison des locaux au mois de juillet 2008. Cela semble loin, mais pour le travail qu'il reste à accomplir c'est peu.

Dans les grandes lignes le futur groupe scolaire comprendra :

- Une école élémentaire, dimensionnée à 5 classes, extensible à 6 pourvue des installations pédagogiques de base classes et ateliers ; elle comprend aussi salles des maîtres et bureau de direction, BCD ; s'y ajoutent les locaux annexes liés à l'accueil avec sanitaires, rangements par exemple, préau et grande cour de récréation, mais aussi une salle multiactivités d'environ 150 m².

- Une école maternelle, dimensionnée à 3 classes, extensible à 4. Elle sera pourvue des mêmes locaux que l'école élémentaire ci-dessus, plus un dortoir et une salle pour le personnel ATSEM. Chaque école disposera de locaux nécessaires pour le Centre de Loisirs

Associés à l'École. L'emplacement de ces locaux devra répondre au besoin d'accueil des enfants dans le temps péri-scolaire.

Pour l'utilisation des locaux les mercredis après-midi, les mercredis libérés et pendant les vacances scolaires (pour les CLS), le souhait général est de ne faire fonctionner qu'un seul site, sur l'un des groupes scolaires.

Par ailleurs, le service de restauration scolaire sera construit, avec l'ensemble des locaux nécessaires : cuisine, salle de restaurant, équipements particuliers, sanitaires, vestiaires, locaux pour le personnel, locaux techniques, etc. Dans ce domaine, c'est le choix du mode de production et de prise des repas qui dicte les surfaces, le nombre et la définition des locaux de façon strictement réglementaire.

Il n'en demeure pas moins que nous sollicitons l'architecte et les services de la cantine pour leur donner un aspect fonctionnel et convivial.

Enfin, bien que séparée des écoles, mais sur le même site et en lien avec l'école maternelle, une crèche d'environ 25 places sera construite avec une salle commune, 3 salles d'activités séparées, des salles de propreté, 4 « chambres » ou des dortoirs de petite taille, cuisine, salle à manger, biberonnerie, locaux pour le personnel, bureau, rangements, sanitaires adultes et enfants, vestiaires. S'ajoutent un abri poussettes et une aire de jeux extérieure en partie couverte.

Cet ensemble conduit à la construction de 2 600 à 2 800 m² de planchers, sur une emprise d'environ un hectare pour inclure les cours de récréation, le stationnement des personnels, les accès de service et le stationnement des parents. Il ne manque plus qu'une chose pour lancer ce nouveau groupe scolaire : lui trouver un nom.

Irène Tardieu



Le moulin Armand II*

C'est le nom du nouveau lotissement communal, il fait référence à un ancien moulin à vent situé en haut de l'actuel chemin du Moulin Armand qui fut détruit en 1838.

Le permis de lotir est en cours d'instruction, il sera délivré mi-avril. Comme indiqué sur le plan ci-dessous, le lotissement se compose de 21 lots de 651 m² à 804 m² avec une moyenne de 714 m². Les travaux d'une durée minimum de 6 mois devraient débuter en juin prochain. 300 personnes se sont inscrites en mairie

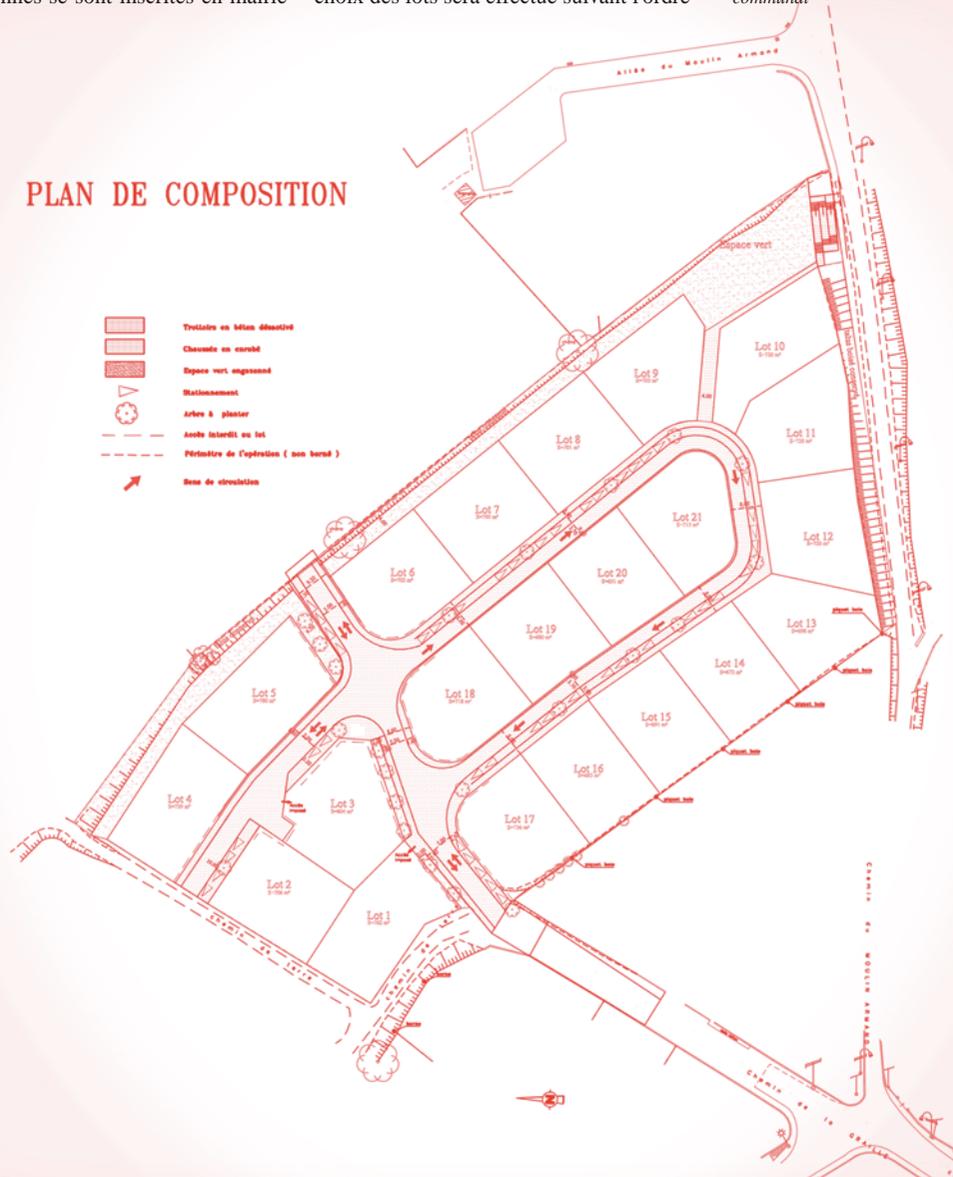
avec le désir d'obtenir un terrain à bâtir sur notre commune. Elles ont reçu en décembre un courrier avec les conditions d'achat et la liste des documents à fournir, nous avons eu en retour 110 réponses. Le classement, obtenu à partir du barème préalablement établi, sera connu mi-février donc à la lecture de ces lignes. Le choix des lots sera effectué suivant l'ordre

préférentiel, il sera suivi de la signature d'une promesse de vente. La signature des actes de vente devrait être terminée en fin d'année.

Bernard Carpuat

* Voir : NLA N° 63 Modification du POS
NLA N° 64 Vers un nouveau lotissement communal

PLAN DE COMPOSITION





Le projet éducatif local avance

Pour répondre au mieux aux divers besoins des enfants et des jeunes et favoriser leur épanouissement, notre commune propose différents services éducatifs et de loisirs de qualité.

Un livret exhaustif répondant à tous vos besoins

Un livret relatif au Projet Educatif Local (PEL) est mis en œuvre aujourd'hui afin de présenter l'ensemble des activités au sein d'un même support fonctionnel et pédagogique. L'offre importante d'activités proposées sur les temps périscolaires et extra scolaires peut parfois rendre difficile votre choix. C'est donc en cohérence avec notre engagement au sein du PEL que nous souhaitons, par l'intermédiaire de ce livret, vous informer le plus complètement possible sur les activités existantes.

En plus des activités gravitant autour de « l'école », ce livret expose également toutes les offres éducatives communales à savoir celles émanant des associations de la commune, des sections du Foyer Rural qui s'adressent aux enfants et aux jeunes ainsi que le fonctionnement et les objectifs du Point Information Jeunesse (PIJ).

Il vous fait aussi découvrir pour chacune de ses structures (centres de loisirs associés à l'école, centres de loisirs sans hébergement, centre de vacances...) leurs projets pédagogiques ainsi que leurs modalités de fonctionnement et d'inscription.

Par ailleurs, deux nouveaux dispositifs sont à souligner :

- le Pôle Jeunesse dont l'objectif principal est d'accompagner les jeunes dans la mise en œuvre d'une politique jeunesse axée sur la participation et l'engagement de ces derniers,
- un site internet (en cours de réalisation) qui portera sur les programmations des activités d'animation et de loisirs destinées aux 3-20 ans.

Enfin, ce livret sera réactualisé à chaque rentrée scolaire. L'idée étant de le faire vivre au fil des années.

Ce livret sera prochainement disponible à la mairie, au sein des différentes structures d'accueil 3-11ans et aux écoles (maternelles et élémentaires).

Pour nous contacter :

Mairie : 05 61 73 56 02

Secteur 3/6 ans : 06 07 99 78 99

Secteur 6/11 ans : 06 77 06 12 97
ou 05 61 75 62 20

Secteur 11/20 ans : 06 87 30 65 80

Organisation nouvelle du Service Animation de notre commune.

Aujourd'hui, le Service Animation se structure selon deux secteurs :

- le secteur de l'Animation Socio-culturelle ouvert à tous,
- le secteur Enfance Jeunesse destiné aux 3/20 ans.

Ce dernier est composé des CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) 3/11 ans, des CLAE (Centre de Loisirs Associés à l'Ecole) 3/11 ans et du Pôle Jeunesse 11/20 ans.

Le Pôle Jeunesse est lui-même composé du Centre de Vacances Adolescent, du Foyer Rural, du PIJ (Point Information Jeunesse), du BLAC (Basket Labège Auzeville Club) et de la section de gymnastique « Go Elan ».

*Emmanuelle Schaack,
coordonnatrice du Projet Educatif Local.*

Rapport d'activité d'une animatrice dans le cadre du PEL

Le P.E.L (projet éducatif local) est un programme qui se construit sur du long terme à l'aide de partenaires communaux ou extérieurs travaillant en concertation et en transversalité.

Dans le cadre du P.E.L, la citoyenneté est notre fil conducteur en tant que techniciens sur le terrain. On suggère des passerelles entre les différents centres de loisirs maternel, élémentaire et parfois même adolescent. Effectivement, cela s'effectue durant des périodes de vacances et parfois des mercredis.

A un tout autre niveau une passerelle humaine existe depuis plusieurs années et un lien s'est créé entre les 2 CLAE : maternel et élémentaire. Je suis la seule animatrice qui évolue sur les 2 centres.

L'arrivée dans une « grande » école est toujours un peu impressionnant, les grands de

la maternelle deviennent les petits de l'élémentaire. En tant que référent, c'est à ce moment là que la communication est importante. C'est pendant les moments périscolaires, que l'on peut être plus proche des enfants et mieux connaître leurs envies d'activités ou non et ressentir s'il y a des problèmes ou un mal être durant ces moments (cantine, activités ou jeux libres dans la cour). En ce qui concerne les actions avec les différents partenaires, j'ai pu mettre en place, grâce aux collaborations de Liliane Roig responsable du service cantine et de Caroline Von Lachner (animatrice qui n'est plus dans le service animation) une première activité qui a eu pour objet la décoration



du mur de la cantine. Cela a demandé une réflexion sur :

■ **Les objectifs généraux :**

- permettre à l'enfant d'être acteur de son projet,
- donner la possibilité à l'enfant de réunir ses connaissances des différentes techniques de peinture pour la réalisation du projet,
- permettre à l'enfant de formuler son imagination par son investissement personnel dans la dynamique de groupe.

■ **Les objectifs opérationnels :**

- mettre en place une organisation afin que l'enfant soit moteur du début à la fin de l'activité,
- utiliser les savoirs faire artistiques des enfants,
- faire ressentir la notion de plaisir d'être en activité et en groupe

■ **Les moyens :**

- la salle de restauration, le support (mur de la cantine), le matériel de peinture du CLAE.

Lors de la réalisation, l'intervention de Caroline a apporté au groupe des connaissances supplémentaires dans la pratique du dessin. Grâce à elle les enfants ont pu s'exprimer avec différentes techniques de peintures, doigts, brosses, pinceaux, rouleaux et éponges. L'activité fut menée à terme et le résultat fut apprécié par tous du moins par ceux qui l'avaient exprimé !

Une deuxième activité a vu le jour sur le thème de l'alimentation, toujours en accord avec M^{me} Roig

En effet la « malnutrition infantile » est un problème en France, et partout dans le monde. Un projet original qui a séduit M^{me} Roig, premièrement en décorant le restaurant scolaire et deuxièmement en sensibilisant les enfants à la bonne et mauvaise nutrition.

■ **Les objectifs généraux :**

- permettre à l'enfant de recevoir des informations différentes sur l'alimentation,
- inculquer à l'enfant des notions de diététique.

■ **Les objectifs opérationnels :**

- tester les connaissances de chacun sur l'alimentation,
- définir et classer les différents groupes d'aliments.

■ **Les moyens :**

- la salle de restauration, le petit matériel du CLAE et de la documentation personnelle.



Tout d'abord grâce au livre « *Le menu olympique* de Marceaux Bonappetit » écrit par le docteur Brigitte Boucher, les enfants ont pu définir les groupes d'aliments :

Les bons

- Les supers vainqueurs : les sucres lents
- Les champions : les fruits et les légumes
- Les costauds : les protides
- Les athlètes : les graisses végétales

Les mauvais

- Les mous : les graisses animales
- Les fatigués : les sucres rapides

Après cette répartition, une recherche sur magazines a été nécessaire pour une visualisation et une classification plus claire des aliments. Une création de panneaux répertoriant les différents groupes d'aliments a permis aux enfants de reconnaître les « aliments gagnants » bons pour la santé et les « aliments perdants » à consommer avec modération. Après la réalisation des panneaux, des mobiles ludiques sur les différents groupes d'aliments ont été installés de façon expressive sous les plafonniers de la cantine. Une décoration vivante, avec parfois une petite touche d'humour, a été appréciée par tous...

Pour finaliser cette activité, les enfants ont eu l'occasion de présenter leurs créa-

tions auprès de leurs camarades qui mangent à la cantine, afin de les sensibiliser sur la nourriture qui fait développer le corps et l'esprit, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays.

En tant qu'animatrice, cette activité faite avec un groupe d'enfants de l'école élémentaire, fut, je pense, une réussite car les enfants ont pu s'exprimer grâce à leur investissement personnel et collectif. Cet échange de savoirs a pu faire avancer le projet pas à pas dans leurs créativité et leurs savoirs faire.

La bonne alimentation reste un sujet quotidien. Aussi, pendant les vacances d'hiver, je réitère cette expérience sur le secteur maternel et toujours en étroite collaboration avec Liliane Roig et son équipe, je souhaite mettre en place un projet de sensibilisation et d'approche sur l'alimentation saine et plus particulièrement sur les fruits et les légumes. Des confections de plats sous forme de jeux seront au programme. Ces activités montrent qu'un lien existe déjà entre les 2 centres. Il a permis de mettre en cohérence les objectifs définis et atteints lors de ces activités mises en place. Il est en accord avec les recommandations du PEL

*Julie Fourment
Animatrice sur les secteurs
maternel et élémentaire*



Une recette toute simple pour réussir une soirée...

La Commission Animation et Vie Locale l'a testée pour vous à l'occasion de la « Castagnade » du vendredi 9 novembre dernier.

Préparez une petite salle intime, la salle du Foyer Social s'y prête. Décorez-la avec charme, comme Bélinda sait le faire ! Allumez un beau feu de cheminée. Faites griller des châtaignes et réservez du vin nouveau. Prévoyez une corbeille de fruits. Et surtout, accueillez vos invités avec une grande bouffée de chaleur comme ils le méritent. Puis laissez le présentateur, en l'occurrence Michel Boutaud, faire entrer les artistes : des troubadours, comme on en trouve encore, « Jean-Paul Pujol » et les « Peilharots de Gobe Lune » étaient un excellent crû !



Et puis, laissez-vous séduire par l'humour ambiant. A l'entracte, dégustez châtaignes arrosez-les de vin nouveau avant de découvrir la seconde partie de la soirée : à ce stade, réchauffés par le breuvage, l'ambiance

monte d'un cran... Repartez enfin heureux d'avoir partagé en bonne compagnie une soirée conviviale comme on les aime ; et surtout dites vous bien que ce ne sera pas la dernière !

Claudy Sichi

3^e Marché de Noël quand l'Artisanat succède à l'Art

Le Salon d'Art Contemporain venait tout juste de fermer ses portes à la Mairie sur une note d'excellence artistique, que nous étions prêts à investir la place du marché pour lancer la 3^e édition du « Marché de Noël ».

Le vendredi 9 décembre 2005, la manifestation prévue de 15 à 20 heures était en route ; les membres de la Commission « Animation et Vie Locale » voyaient se concrétiser un travail de préparation de plus de trois mois avec la collaboration, les derniers jours, du service technique de la municipalité et du Brigadier chef de police municipale. Tous solidaires pour une mise en œuvre

optimale, nous étions ce jour-là sur le pont pour que cette manifestation soit à la mesure de vos attentes.

Les marchands ambulants qui font vivre notre marché traditionnel tous les vendredis de l'année, ont eu la délicatesse à cette occasion de partager la petite place du marché avec les 47 artisans invités et accepté de changer d'emplacement pour quelques heures.

Les stands installés, dans les "flonflons" des musiques de Noël, le décor était planté !

Fidèles, les habitants d'Auzéville n'ont pas manqué le rendez-vous et se sont pressés nombreux sur la petite place !

Il faut dire qu'à cette occasion le « Père Noël » en personne a répondu avec beaucoup de charisme aux attentes d'une horde d'enfants qui l'ont assailli de questions auxquelles il répondait en distribuant des bonbons.

Le vin chaud dont Jacques Sichi garde jalousement la recette a coulé à flots !

Dans cette ambiance chaleureuse, nous avons soif de beaux chants de Noël !

Exauçant nos souhaits, nous avons eu, « cerise sur le gâteau », la présence de la



chorale « Jeux dis » venue en toute amitié grâce à madame la directrice de l'école maternelle et à son collègue qui en sont membres !

Les enfants attentifs étaient bouche bée de voir leurs maîtres dans un autre exercice !

Le tirage d'une loterie vers 19 heures a ponctué cet après-midi bien rempli ! 47 lots offerts par chaque artisan ont fait d'heureux gagnants !

C'est fatigués mais satisfaits que nous avons éteint les lumières vers 20h30.

Nous remercions vivement les auzellois pour leur nombreuse participation et leur rappelons que notre travail tout au long de l'année n'a qu'un seul objectif : les satisfaire.

Claudy Sichi



Du 19 novembre au 4 décembre 2005

Exposition : « Auz'Arts citoyens »

Pour la troisième année consécutive, l'association Rats d'Art a pris en charge l'organisation de l'exposition d'art contemporain « Auz'Arts citoyens », avec le soutien de la Municipalité.

Les choix artistiques réalisés cette année sont affirmés et cohérents. La sélection des artistes régionaux et nationaux, peintres, sculpteurs, photographes, « cooptés » par les sociétaires, a permis au public de découvrir des œuvres sensibles, rigoureuses, ancrées dans le réel ou à la limite de l'abstraction. Les organisateurs ont réalisé un accrochage soigné, qui mettait en valeur les créations et les artistes, dans des espaces bien délimités, pour convier les visiteurs à un parcours à travers la couleur, la matière et l'indicible.

Ocres, noirs, terre de sienne, verts sourds, chaque fois rehaussés de blanc, c'est une palette colorée restreinte qu'utilisent Michel Lepareur, Anne Slacik, Fabrice Rebeyrolle, Claudine Ducaroir, Solange Toutenuit, Chantal Berry Mauduit et Joan Jordà pour peindre ou sculpter la terre, les végétaux, les corps. Les bleus transparents utilisés par Anne Vautour, pour révéler les objets de ses compositions de style post-cubiste et les paysages azurés de Dominique Fargeau font exception.

Tissage, empâtement, surcharges, objets déchirés, scarifiés, amalgamés, pigments broyés, matières souvent rugueuses qui accompagnent le geste d'Odile de Fraysinet, de Joan Jordà, de Dominique Fajeau, de Fabrice Rebeyrolle, d'Anne



Slacik, de Jean-Léonard Stoskopf, Solange Toutenuit ou Michel Roty pour donner naissance à des formes qui surgissent parfois d'un monde invisible.

C'est en effet, une peinture métaphorique que des artistes comme Chantal Berry Mauduit, Pierre Dessons, Marc Gai-Miniet, Jean-Pierre Lagleynie, Michel Lepareur, Fabrice Rebeyrolle, Michel Roty, Solange Toutenuit, nous donnent à voir. Une certaine réalité qui surgit d'un monde qui est le leur et qu'ils visitent parfois avec douleur.

L.B.

Joan Jordà invité d'honneur

Ce peintre catalan exilé en France avec sa famille en 1939, arrive à Toulouse en 1945. C'est dans la ville rose qu'il étudie la peinture et la gravure et qu'il fonde, en 1979, avec d'autres artistes, la Coordination des Artistes Plasticiens de Toulouse. Les œuvres présentées dans le cadre de



cette exposition appartient à une période, à partir des années 90, au cours de laquelle Joan Jordà apporte une grande simplification à ses compositions. Ses peintures presque monochromes, entre réalité et abstraction traduisent les préoccupations du peintre face aux atrocités de notre époque : la violence, la guerre...

Le prix du public et de la municipalité

Dominique Fajeau, peintre toulousain, a remporté ces deux prix, touchant les visiteurs par ses paysages silencieux, purs moments de réalité saisis par le regard de l'artiste, que l'œuvre recompose. Ces éléments « abstraits », isolés, sont fixés sur la toile avec une touche dense, épaisse, proche de la matière, dans une juxtaposition de couleurs saturées : bleus intenses, oranges volcaniques.



Mobibus

le réseau grandit, il facilite la vie

Le débat et l'agitation autour du métro, du tram et des TCSP concernent une grande majorité des usagers potentiels. Ils prennent en compte des besoins spécifiques mais ils doivent être complétés de formules complémentaires adaptées à certains handicaps.

MOBIBUS, le service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite s'étend désormais aux 86 communes de l'agglomération toulousaine. Il est dédié aux personnes en fauteuils roulants ou non voyantes et dont le handicap ne leur permet pas de prendre le réseau urbain classique.

Des conducteurs spécialement formés accompagnent les clients de porte à porte dans des véhicules adaptés : rampe d'accès amovible, plancher plat...

Le ticket unitaire coûte 3 euros, le carnet 27 euros et un tarif heure creuse et un abonnement existent. Avant chaque transport une réservation est demandée.

Renseignez-vous au : 05 34 25 90 91
www.mobibus.com
Synergihp Toulouse - Mobibus
2 impasse Léonce Couture
31200 Toulouse

Myriam Marty



Tsunami, un an déjà !

Voici un peu plus d'un an que le Tsunami a dévasté un vaste secteur du Sud-Est asiatique dans l'une des plus grandes catastrophes historiquement répertoriées, suscitant un élan de générosité d'autant plus grand que les populations touchées appartiennent aux moins favorisées.

Indépendamment de ce que chacun d'entre nous a pu faire, la commune a initié une action de solidarité collective destinée à recueillir des fonds. Le choix a été de remettre des fonds à une association œuvrant pour aider un programme à long terme de reconstruction de bâtiments ou d'équipements publics, une école de village pour notre choix.

L'action est restée modeste mais, en partenariat avec le gérant du restaurant asiatique « La cité impériale », elle a consisté en l'organisation d'un repas, le 25 mars à la salle du premier étage du foyer rural. Près de 40 convives y ont participé. La recette (20 € par couvert) de ce repas offert par le restaurant a été abondée d'un fond communal portant l'aide collectée à 3740 € et réservée en attente de la définition précise de l'attribution.

La reconstruction finalement retenue à laquelle cette action participe est coordonnée par l'association Solidarité

Laique⁽¹⁾. Son objet social est « de soutenir l'action contre les inégalités et l'exclusion de milliers d'hommes et de femmes en France et sur tous les continents, par l'éducation, la formation, le partenariat et l'appui à la société civile ». Le choix de l'association a été de coordonner un programme sur trois ans au Nord du Sri

Lanka là où, aux conséquences du Tsunami, s'ajoutent les difficultés politiques pré-existantes d'une guerre civile latente entre gouvernement et Tigres Tamouls. Les participants au repas ont pu s'étonner de ne pas voir leur chèque débité pendant de long mois. En fait l'action ne s'inscrivait pas dans le secours immédiat et la sélection du projet a été longue à établir. Les chèques, gardés en sécurité à la Mairie, n'ont été effectivement remis à l'association et débités qu'en novembre. Qu'importe, l'essentiel est que les fonds soient utilisés au mieux, au bénéfice des sinistrés, dans une action bien identifiée même si ce n'est qu'une petite contribution au besoin.

Yves Lamboeuf

⁽¹⁾ <http://www.solidarite-laique.asso.fr>





Calendrier des manifestations*

(mars 2006 - juillet 2006)

Manifestations	Date	Organisateur
Contes et Poésies au coin du feu	10 mars	Commission Animation et Vie Locale
Jeux en Réseaux	11-12 mars	Foyer Rural
Rencontres Cinéma	17 mars	REMI
Concert des airs de musique Vol 6	8 avril	Foyer Rural
Jeux en Réseaux : the Big One	29-30 avril	Foyer Rural
Salon des bières artisanales	13-14 mai	Club des Amis de la Bière
Salon des Créateurs d'art	20-21 mai	REMI
Démonstration de modélisme naval	21 mai	Foyer Rural
Soirée CEnologie	début juin	Assoc. Défense du Site et de la Qualité de Vie
Sortie des Aînés	10 juin	Foyer Rural
Jeux en Réseaux	10-11 juin	Foyer Rural
Fête Ecole Maternelle	16 juin	Ecole Maternelle
Fête de la St Jean	17 juin	Commission Animation et Vie Locale
Randovillage	18 juin	Foyer Rural
Exposition sur les outils anciens	19-30 juin	Commission Animation et Vie Locale
Fête Ecole Élémentaire	23 juin	Ecole Élémentaire
Soirée théâtre	24 juin	Foyer Rural
Jeux en Réseaux	22-23 juillet	Foyer Rural

* Liste établie à partir des données portées à notre connaissance en date du 06/02/2006

La commission communale « Animation et Vie Locale » a retenu le principe d'expositions à la mairie d'artistes auzevillois. D'ores et déjà 2 expositions sont programmées :
 du 6 au 17 mars : **Maurice ROFFE** (peinture) et du 10 au 21 avril : **Christine SÉGUÉLA** (peinture)



Coopération décentralisée : visite

Le Sicoval conduit un programme de coopération avec la communauté rurale de Gandon près de St Louis du Sénégal. Récit d'une visite effectuée fin novembre 2005



Les sachets de céréales.
Village de Ndiébène
Toubé.

Elles fabriquent aussi de la teinture et font de la couture.

Les parcs de vaccination des bovins étaient devenus hors d'usage. Leur réhabilitation ainsi que la construction de nouveaux (12 au total) était l'un des projets de notre programme de coopération. Nous avons visité 2 d'entre eux, accueilli chaque fois par les éleveurs qui ont constitué des comités de gestion pour l'utilisation et l'entretien des parcs. Ils nous expliquent comment ils fonctionnent. Leurs bovins qui n'étaient plus vaccinés le sont à nouveau.

Deux mondes aux antipodes l'un de l'autre dans la vallée de Ndiakhar.

Le creusement d'un canal alimenté par l'eau d'un affluent du fleuve Sénégal permet depuis l'été dernier d'irriguer une zone de 34 hectares dans la vallée de Ndiakhar pour des cultures vivrières. Nous assistons à la toute 1^{re} récolte de riz. Avec l'eau tout pousse. Grande satisfaction des agriculteurs.

A côté : un autre monde ! Nous apercevons à un ou deux km de là d'immenses serres. Elles sont récentes. Elles appartiennent à une entreprise étrangère qui produit des légumes uniquement pour l'exportation. Chaleur et irrigation aidant ils poussent vite. Une opération menée directement par la présidence de la République du Sénégal, ignorant population et élus locaux, qui aboutit à la création d'une enclave étrangère en terre africaine : oui, assurément, un autre monde, celui de la néo-colonisation ?

Mais revenons aux initiatives locales avec celle conduite dans **la ferme de Nguigalakh Peulh** considérée comme un modèle d'intégration de l'agriculture et de l'élevage. Grâce à des vaches issues d'un croisement et à une alimentation en herbe fraîche produite sur place de manière très écologique la production laitière est multipliée par 3. De ce fait une seule vache laitière suffit à faire vivre une famille. Les initiateurs de cette expérience, nés dans le village, ont également mis en place un système d'éducation de formation et de santé intégré au sein du village. Nous sommes admiratifs.

Il est 13h et il fait chaud. Nous arrivons au **village de Rao**. Repas pris chez l'habitant, dans une pièce agréablement fraîche, assis sur des nattes posées sur le

Le contexte

En 2003 le Sicoval décide de s'engager dans 2 opérations de coopération décentralisée avec l'Afrique et de consacrer à cette action un millième de son budget. Le choix se porte sur la Communauté rurale de Gandon située à proximité de la ville de St-Louis du Sénégal et sur la ville de Labé en Guinée Conakry.

Un 1^{er} programme pluriannuel de 3 ans (2004-2006) est établi avec chacun de nos 2 partenaires. Il est financé à parts à peu près égales par le Sicoval, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Ministère des Affaires Etrangères.

Une délégation du Sicoval s'est rendue à Gandon du dimanche 27 novembre au jeudi 1^{er} décembre 2005. J'en faisais partie. Récit de la découverte d'un bout d'Afrique.

La Communauté Rurale de Gandon

C'est un vaste territoire de 552 km² qui entoure la Ville de St Louis du Sénégal et est limité au nord par le fleuve Sénégal qui constitue la frontière avec la Mauritanie.

Une population de 40 000 habitants répartie dans 81 villages. Trois ethnies principales se partagent le territoire : les Wolofs, les Peulhs et les Maures. Les Wolofs (45 % de la population) pratiquent l'agriculture, la pêche et le commerce. Les Peulhs (35 %) qui étaient

traditionnellement des éleveurs nomades sont devenus aussi des agriculteurs. Les Maures (15 %), outre l'agriculture, pratiquent l'artisanat et le commerce. Le paysage est de type sahélien : c'est une savane semi désertique.

La découverte de la communauté : récit de la 1^{re} journée de visite

Trajet aller en avion Toulouse-Dakar via Paris. Puis Dakar-Gandon en voiture : 5h de route dans la nuit africaine étoilée. Arrivée à St-Louis du Sénégal à 2h du matin.

La journée du lundi 28 novembre est consacrée à **la découverte de la communauté rurale de Gandon**.

Elle commence par la **visite du village de Mbakhana** ou la petite histoire d'une pompe à eau.

C'est là que fut construite en 1882 la 1^{re} usine à eau avec pompes et machines à vapeur pour alimenter la ville de St Louis à partir de l'eau d'un marigot. L'usine fonctionnera jusqu'en 1952. Elle est un objet de fierté pour les habitants du village qui ont créé une association chargée d'en assurer l'exploitation éco-touristique. C'est ensuite le **village wolof de Ndiébène Toubé** qui a conservé le système traditionnel de la chefferie avec intronisation. Les femmes du village nous expliquent comment elles se sont organisées pour créer et réaliser elles-mêmes des activités de transformation des céréales jusqu'à leur emballage en sachets ainsi que la mise en conserve de fruits et légumes.



Le comité de gestion d'un des parcs à vaccination.

au Sénégal

sol. Nous sommes par groupe de 6 autour d'un grand plat dans lequel nous mangeons tous avec nos couverts. Le mets est excellent : c'est du tibou diem. L'après-midi est consacrée à la **visite du parc national de la langue de Barbarie** qui s'étend sur 2 000 ha, à l'embouchure du fleuve Sénégal, à une promenade en pirogue sur le fleuve pour aller jusqu'à **l'île aux oiseaux, au phare de Pilote Barre**. Puis c'est le **village de pêcheurs de Tassinère** qui abrite le **Petit Musée de Gandiol** conçu par un jeune du village passionné par l'histoire de son pays. On termine par les salinières du Gandiol une première journée particulièrement variée en nombreuses rencontres souvent trop brèves, en découvertes, en moments que l'on aurait voulu prolonger. Des moments simples, dépouillés, riches d'émotions, d'humanité.

L'inauguration de la maison communale

La construction de la maison communale, à Gandon, entraine dans le programme de coopération.



Le mardi 29 novembre, nous y avons tenu une réunion de travail avec les élus de la communauté rurale pour faire le point sur l'avancement de notre programme de coopération en cours et préparer la suite. L'inauguration de la maison communale eut lieu l'après-midi. Pour la circonstance une grande fête avait été organisée avec musique et danses africaines accompagnées de spectacles précédant les discours et le ruban que l'on coupe, ruban aux couleurs du Sénégal et de la France, visite des lieux et échange de cadeaux. C'était, pour ma part, un premier contact avec cette région du Sénégal. Il y en aura d'autres.

François-Régis Valette



Récolte du riz dans la vallée irriguée du Ndialakhar.



Fête à Gandon pour l'inauguration de la Maison communale.

Tarifs des services

Le Conseil de Communauté du Sicoval du 5 décembre 2005 a fixé les tarifs 2006 des services aux habitants.

Collecte et traitement des déchets : l'augmentation de la redevance a été limitée à 1,5 %.

Les travaux effectués sur l'incinérateur de Bessières pour sa mise aux normes européennes du traitement des oxydes d'azote entraînent une augmentation du coût du traitement de 7 %. Par ailleurs, le coût de la collecte en porte à porte augmente aussi à cause de la forte augmentation du prix des carburants. En dépit de cela la limitation à 1,5 % de l'augmentation de la redevance est rendue possible grâce à plusieurs facteurs :

- mise en place de dispositions permettant d'atteindre un taux très élevé de recouvrement de la redevance chez les usagers ;
- limitation du tonnage des déchets incinérés par les très bons résultats obtenus en collecte sélective et le développement du compostage individuel. Cela doit être poursuivi.

La réduction des déchets à la source est un axe dans lequel nos efforts doivent désormais porter aussi. Rappelons que nous avons réussi à maîtriser le montant de la redevance depuis 3 ans avec une augmentation de 2 % en 2004, de 1 % en 2005 et de 1,5 % en 2006.

Assainissement et eau potable :

reconduction des tarifs de l'année dernière et donc aucune augmentation. Pour la 3^e année consécutive la redevance d'assainissement reste la même : elle ne subit aucune augmentation.

Pour l'eau potable, compétence prise par le Sicoval le 1^{er} janvier 2005, les tarifs 2006 sont identiques à ceux de l'année dernière : aucune augmentation là aussi. La loi oblige à l'harmonisation de ces tarifs c'est-à-dire d'appliquer un tarif unique sur tout le territoire du Sicoval pour tous les usagers qui bénéficient du même service.

C'est ainsi que pour l'assainissement collectif cette harmonisation commencera l'an prochain et s'achèvera en 2012. La redevance d'assainissement augmentera pour 1/3 des habitants, restera stable pour 1/3 et baissera pour un 1/3 d'entre eux.

Pour l'eau ce n'est qu'après avoir établi le schéma directeur de distribution de l'eau potable que l'harmonisation sera engagée.

François-Régis Valette

Une fois n'est pas coutume...

Ils ont pour habitude de donner de leur temps et de leur énergie pour organiser les activités de leurs concitoyens. En ce vendredi 27 janvier, c'est d'eux que l'on s'est occupé. Les bénévoles du Foyer Rural (ils étaient 74 à répondre à l'appel) se sont retrouvés pour déguster des moules et des frites dans une ambiance conviviale. Un moment de partage et d'échange qui de l'avis général devrait se reproduire plus souvent...

Monique Lemort



Sauriez-vous faire de « l'impro » ?



Cet art importé du Québec demande de la part de ses adeptes, de l'imagination, de la répartie, du réflexe et en même temps de la suite dans les idées pour faire face à un ou plusieurs interlocuteurs. Un sujet est donné, qui peut-être n'importe quoi (science fiction, environnement,...), un style est imposé et vous avez 5 secondes pour démarrer un dialogue avec un ou plusieurs partenaires. Attention : pas d'erreurs, il faut respecter l'histoire : noms, dates, lieux, etc. Le public participe en désignant l'équipe gagnante après chaque intermède. C'est à une démonstration époustouflante

de cet art à laquelle nous avons assisté le vendredi 13 janvier au Foyer Rural, qui ne regrette pas d'avoir invité l'association « LICORN » pour en donner une représentation magistrale.

Le Foyer Rural a estimé que l'objet de l'association et donc de la soirée, correspondait parfaitement au souci d'offrir aux ados et aux jeunes une activité saine et culturelle.

Le succès a été complet puisque la salle du Foyer était comble avec une proportion importante de jeunes. L'ENSAT était largement et activement représentée (l'an dernier, un match les avait

opposé à la « LICORN »). Nous avons même dû refuser l'entrée à une vingtaine de personnes car nous avons atteint les limites de sécurité. Nous nous excusons auprès de ces personnes et espérons que la prochaine fois nous disposerons de la salle de la Durante (travaux en cours) pour accueillir tous les amateurs.

Dans le public, la section Théâtre du Foyer était aussi largement représentée et une collaboration pourrait naître entre cette section et la « LICORN » afin de donner une ouverture supplémentaire à nos jeunes adhérents qui sont pleins d'enthousiasme et toujours en recherche de techniques nouvelles.

Donc ne regrettez pas si vous n'avez pu venir cette année, c'est une affaire à suivre...

S. Michel





La section F.R.A.G. du Foyer Rural est fière de vous annoncer « BIG ONE 2006 »

Trois jours et deux nuits de jeux en réseaux « non stop » ! Cette manifestation ludo-électronique d'envergure internationale, de par la participation de joueurs Belges, est la démonstration de l'envie incessante des membres de la section, de faire connaître et reconnaître auprès d'un public néophyte, cette activité de loisir interactif.

« BIG ONE » est le 1^{er} grand week-end jeux en réseau organisé par le Foyer Rural et se déroulera les 29 et 30 avril 2006 au gymnase d'Auzeville-Tolosane (accueil des premiers joueurs le 28 avril).

Pourquoi une telle animation ?

D'une capacité d'accueil de 200 joueurs sur une surface totale de 900 m², cette rencontre a pour but premier d'attirer un large panel de participants aux tournois officiels, mais aussi de personnes curieuses de connaître ce monde particulier des cybers athlètes ; car c'est bien de cela qu'il s'agit, des joueurs s'entraî-

nant quotidiennement sur leur jeux favori, afin de gravir les innombrables échelons des classements nationaux et internationaux.



Et pour ceux qui ne jouent pas ?

La possibilité, pour des non joueurs, de venir assister au « spectacle » gratuitement sera donnée tout au long du week-end, avec l'opportunité de se mesurer aux joueurs confirmés lors de mini-parties. Afin de présenter au public, dans les conditions les plus agréables possibles, les parties et les points les plus spectaculaires des tournois, des écrans géants seront disposés dans le gymnase et projeteront ces images.

Et FRAG ? Qu'est-ce que c'est déjà ?

Petit Rappel

La section « F.R.A.G. » (Foyer Rural Auzeville Gamers) est née de la volonté, de ses membres fondateurs, de structurer leur activité afin d'accroître le cercle de leurs adeptes et ainsi faire partager, au plus grand nombre, leur passion pour les tournois vidéo ludiques.

Le but de cette section, créée en janvier 2005, est de partager, autour d'une activité alliant concentration, dextérité et esprit d'équipe, un fabuleux moment de convivialité.

Ces soirées, ou plutôt devrais-je dire ces nuits, sont le théâtre de tournois basés autour de jeux vidéo. Les joueurs présents lors de ces manifestations ne sont attirés que par l'ambiance « bon enfant » régnant autour de cette section, car seuls, l'estime de tous et la satisfaction personnelle d'avoir réussi à sortir du lot, en sont les prix.

En espérant que vous serez nombreux à vous joindre à nous, nous tenons à vous rappeler que l'accès aux tournois « BIG ONE » est accessible à tous.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez visiter notre site internet www.frag.fr ou, par téléphone, contacter Maud : 05 61 75 69 41.

Pour la section F.R.A.G.,
Frédéric Arias.

Deux minutes avec la chorale du Foyer Rural

Nous entamons notre 5^e année de choristes, sous la direction de Pierre Tossou...

Les débuts avec ce chef ont été plutôt difficiles pour beaucoup d'entre nous...

Ce n'est pas que Pierre nous demandait un super niveau musical, non, mais il voulait

que ce que nous faisons soit impeccable ! Il faut ajouter qu'il possède une « oreille parfaite » et que la moindre fausse note le rend très malheureux... !

Certains se sont découragés et sont partis ; d'autres, au contraire, ont pris conscience que même s'ils venaient là pour se dé-

tendre, cela n'empêchait pas d'accepter une certaine rigueur.

Parmi nous, certains ont pris des cours de chants, ce qui a amélioré leur niveau ; et tous nous avons essayé d'être attentifs et concentrés.

Bref, nous avons compris que nous avions encore beaucoup à apprendre malgré les années de chorale que nous laissons derrière nous...

Et petit à petit, nous récoltons le fruit de nos efforts : plus de cohésion dans le groupe, une atmosphère beaucoup plus détendue, un rapport bien plus amical entre notre chef qui se sent mieux compris et mieux accepté, et nous.

Et même si nous savons que nous ne sommes pas encore prêt pour la « Scala de Milan », nous sommes fiers de notre modeste évolution.

Françoise Jugie Weber



Pierre Tossou

Du 27 février au 3 mars

Stage Impro théâtre

dans un cadre d'improvisation afin de travailler en profondeur sur l'expression des sentiments, des ressentis et des émotions.

Objectif opérationnel

Interventions sur deux axes : un travail technique et un travail sur l'imaginaire à travers une découverte progressive de soi, du groupe, des techniques de voix et de respiration ainsi qu'un travail sur la mise en place d'un espace favorisant l'improvisation. Ce stage, axé sur le théâtre en tant que langage, connaît deux phases de travail :

- expression d'un sentiment à travers l'improvisation sur un mode gestuel et verbal (travail important sur la voix, le ton et la respiration).

- expression d'un sentiment à travers le mime qui nous amènera à communiquer par le silence et à prendre conscience que notre corps parle à notre insu (perfectionnement du travail sur la conscience de notre propre corps mais également travail sur l'attitude et le contact).

Sylvie Grieco

- **Intitulé** : les différents modes d'expression dans l'improvisation

- **Public** : jeunes de 10 à 13 ans ayant déjà pratiqué ou pratiquant régulièrement le théâtre

- **Horaires** : de 10 à 17 heures (prévoir un panier repas froid pris sur place)

- **Lieu** : grande salle du Foyer Rural d'Auzeville-Tolosane

- **Coût** : 100 € + 12 € pour les non-adhérents (carte assurance Foyer Rural)

- **Réservation** : auprès de Sylvie : 08 71 05 03 99 ou de Maud : 05 61 75 69 41

Objectif

Ce stage s'adresse principalement à des stagiaires ayant pratiqué ou pratiquant régulièrement le théâtre et ayant par conséquent déjà acquis les rudiments de concentration, de lâcher prise et d'écoute nécessaire à la pratique théâtrale et à l'improvisation. Ce stage a pour objectif de mettre l'accent sur le théâtre en tant que langage, car si le théâtre est un art du langage, il est bien celui d'un langage multiple. L'intérêt du théâtre est qu'il est porteur de plusieurs modes d'expression simultanés tel que le geste, la parole, le rythme, l'espace, les éléments plastiques, et c'est à partir de là qu'il devient enrichissant. C'est pourquoi ce stage a pour objectif l'utilisation de ces modes d'expression

Do you speak English ?

Les leçons d'anglais battent leur plein sous la houlette de Géralde, animatrice de quatre cours de différents niveaux.

Ce n'est que pur plaisir que de se familiariser avec la langue anglaise ou d'approfondir ses connaissances dans une ambiance tout à la fois studieuse, chaleureuse et décontractée. En effet, quoi de plus profitable que d'apprendre dans la bonne humeur, les progrès n'en sont que plus sûrs !

Grâce à son expérience et à son implication soutenue, Géralde sait éveiller l'intérêt et maintenir l'attention des participants par le biais d'exercices variés : écoute de textes et dialogues conduisant à l'expression orale, courtes compositions écrites pour l'enrichissement du vocabulaire, le tout ponctué de quelques rappels grammaticaux incontournables, savamment et astucieusement glissés de-ci, de-là...

En groupe de conversation, de petits débats s'instaurent à partir d'articles de journaux, de faits d'actualité ou de société, entrecoupés, pour le côté ludique, de quelques jeux interactifs.

Pas de tour horizon complet sans faire allusion à l'aspect culturel qui agrémenté les séances. En effet, les occasions sont nom-

breuses d'évoquer les us et coutumes britanniques et ... c'est ainsi que nous avons partagé, peu de temps avant Noël, dans la plus grande convivialité, le "traditional Christmas cake" que Géralde avait confectionné dans les règles de l'art.

Démonstration est faite que nourritures intellectuelles et pure gourmandise se marient parfaitement et que tous les prétextes sont bons pour s'améliorer dans la langue de Shakespeare !

Françoise Tiravy



Marche ou Rêve...

Pour conserver la forme, rien de tel qu'une bonne rando et cela est possible à Auzeville.

Cela permet surtout de découvrir les sites

magnifiques qui nous entourent mais c'est aussi la rencontre entre les « Auzevillois d'en haut » et ceux d'en bas. C'est l'occasion de faire connaissance avec des personnes

que nous croisons depuis parfois plus de vingt ans.

Grand merci à nos organisateurs qui vont repérer et choisir les circuits pleins de richesses. Si vous espérez que ces marches de quatre heures environ agissent sur votre ligne ce sera un peu difficile car lors des pique-niques, comment ne pas se laisser tenter par d'excellents gâteaux « maison » et même des chocolats.

Bernadette Kalck



Section Gym féminine

La section gym féminine, très ancienne au foyer rural (+ de 30 ans) dont la 1^{re} présidente était M^{me} Barraqué, poursuit d'année en année sa mission de faire bouger la gente féminine d'Auzeville et d'ailleurs.

Petit à petit, elle se modernise et se dote d'instruments nouveaux de torture. Après les médecine ball, les cordes à sauter, les

bâtons, voici venus les élastiques, les haltères, les bracelets lestés, ce qui occasionne de nombreux soupirs, mais toujours dans la bonne humeur, car tout finit par des étirements et de la relaxation.

Le lundi, Valérie Régis nous fait travailler l'endurance et le cardio dans le gymnase, puis les abdos et fessiers dans le dojo (il est bon de savoir son alphabet et le faire à

l'envers). Le vendredi, dans le dojo, avec Dominique Decollard, ce sont les abdos-fessiers qui remportent la primeur, mais le tout en musique.

Et le repas de fin d'année a été remplacé par une sortie de marche dans le Lauragais avec pique-nique et grand bol d'air !

Jacqueline Ratier

Les Aînés

Une ambiance de douce convivialité

Peut-on imaginer qu'il existe en nos temps, ici, à Auzeville, un véritable petit coin de paix tranquille où l'harmonie calme et sereine l'emporte sur la frénésie habituelle que nous subissons sans cesse autour de nous ?

Et pourtant le fait est là ! Les réunions du groupe des Aînés de notre beau village se déroulent chaque semaine dans une ambiance de douce convivialité, où règne une amicale harmonie, dans un joli local emprunté à nos amis boulistes et fonctionnant sous la conduite de Bélinda, entourée de ses aimables assistantes.

Croyez-moi, les petits desserts y sont savoureux, les lotos sympathiques et très souvent c'est la fête, notamment lorsque notre Maire vient y partager la galette royale avec les doyens de ses administrés. Bonne et longue vie à tous.

Jean Brune



P.S. : Chaque mardi après-midi, on ne fait pas que jouer au loto et goûter, on écoute parfois des poèmes, à preuve celui-ci, écrit par Alain, le frère de Jacqueline :

Poème d'amitié

*Profitant de mes vacances,
Dans de bien tristes circonstances,*

*Je reviens parmi vous,
Pas encore très saoul,*

*Pour vous souhaiter,
Une bonne année,*

*Et surtout une bonne santé,
Dans la joie et la gaieté.*

*J'espère qu'elle sera meilleure
Que celle que l'on vient de quitter
Et vous comblera de bonheur,
D'amour et de longévité.*

*J'espère encore jouer au loto
Avec vous bien souvent
Et tirer le bon numéro
Pour passer un bon moment.*

Alain





C'est vrai, le poète-chanteur Mouloudji avait raison puisque l'association REMI entame en 2006 sa 9^e année ! Mais permettez-moi pour un instant de remonter les aiguilles de l'horloge et retrouvons-nous le 10 décembre 2005 à 21 heures. Ce soir-là, la salle du conseil de la mairie se remplissait. Pratiquement tous auzevillois, les spectateurs s'installaient (120 personnes environ) pour assister à la projection du dernier film de Christian Attard « Catinou et Jacouti ».

En invité d'honneur, l'acteur principal : Georges VAUR. Cet homme généreux et talentueux nous a offert en début de séance son sketch désopilant « la partie de rugby ». En seconde partie, la projection de Catinou et Jacouti, un film coloré, une réalisation parfaitement maîtrisée, des scènes d'humour bien pensées et des comédiens bien dans leur rôle. Un vrai succès pour tous. Cela m'amène à enchaîner sur le grand projet 2006 de REMI : réaliser notre premier film. Hormis notre exposition d'Artisanat d'Art qui aura lieu



Que le temps passe vite

les 20 et 21 mai prochains, toute notre énergie va à la préparation de ce film.

Donc dimanche 29 janvier s'ouvrait notre première réunion de travail, une réunion conviviale mais efficace pour la formation d'une équipe. Personnellement je suis très optimiste en voyant l'ébauche du projet se concrétiser.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes présentes à cette assemblée, une quinzaine environ, et vous invite maintenant à lire quelques uns de leurs commentaires.

Michel Louis Boutaud

L'avis de quelques participants :

• **Denis Monchy d'Auzeville :**

« J'ai perçu, parmi les assistants à cette première réunion, un véritable engagement pour ce beau projet. Chacun a pu s'exprimer et tous, me semble-t-il, sont animés soit d'une passion soit d'une grande curiosité pour le cinéma. Nous sommes donc prêts à nous engager, soit pour un petit rôle, soit pour un poste parmi les nombreuses fonctions nécessaires à la réalisation d'un film. Je regrette toutefois qu'il n'y ait pas eu plus d'Auzevillois qui se soient manifestés. Il manque encore du monde et il n'est pas trop tard pour vous faire connaître et venir rejoindre notre équipe ».

• **Blanche Bousquet d'Auzeville :**

« En ce dimanche après-midi nous

avons affronté les intempéries pour nous rendre salle de la rotonde où nous attendaient Michel et Bélanda. Ils avaient organisé une première réunion de prise de contact entre tous les participants potentiels du film qu'ils se proposent de réaliser. Deux heures et demi de discussion finissent par tracer les grandes lignes du projet. Chacun commence à trouver sa place : technicien, acteur. L'équipe n'est pas encore définitive. Le choix des acteurs pour les différents rôles ne sera pas facile. Rendez-vous est pris pour la fin février afin que les candidats fassent leurs preuves devant la caméra. Qui seront les heureux élus ? Qui va continuer le voyage avec Michel, le capitaine ? Certains quitteront le bateau avant son départ, d'autres le prendront en cours de route, mais ce sera certainement une belle expérience pour tous ».

• **Anne-Marie Vergnes d'Escalquens :**

« Dans un climat de convivialité bien orchestré, Michel Louis Boutaud et Bélanda ont organisé une première rencontre visant à mettre en place la réalisation de leur film.

Une équipe de volontaires passionnés s'est constituée, chacun apportant sa touche de connaissances et son désir d'affirmer sa part d'expression.

Un projet culturel qui se veut riche d'échanges et d'enthousiasme et dont l'objectif majeur est la réussite pour le plaisir de tous ».

Le Tai Chi Chuan

Auzeville a accueilli en novembre 2005 l'association « Les Jardins de Jade », qui propose la pratique du Tai Chi Chuan, discipline prenant racine dans l'histoire de la philosophie du peuple chinois.

« Les Jardins de Jade » ont été créés sous l'impulsion de 2 passionnées de cet art, Michèle van Hirsler qui le pratique depuis 13 ans et Marie Chuster qui entame sa 9^e année avec un passé de 16 années de Tae Kwan Do.

Les deux animatrices préfèrent travailler avec des groupes limités à une quinzaine de personnes pour un apprentissage plus individualisé qui favorisera l'autonomie à terme.

Le Tai Chi Chuan compte déjà des millions de passionnés en Chine. Il connaît une popularité croissante en Occident. On

peut le pratiquer aussi bien comme une gymnastique méditative pour la santé du corps et de l'esprit que comme un art martial d'autodéfense très efficace.

Vous verrez à la pratique que les aspects méditatifs et martiaux sont étroitement liés : ils reposent sur le même principe de base, la coordination entre la respiration, l'alignement du corps et centrage de l'esprit, qui révèle les potentialités énergétiques, développe la foi intérieure et apaise corps et esprit.

Le Tai Chi Chuan est un chemin d'ouverture. Son enseignement est riche et varié. Il est accessible à tous et peut être commencé à tout moment. Pour développer ses bienfaits, une pratique régulière est conseillée. Dans cette optique, l'association « les Jardins de Jade » propose des



ateliers réguliers et des stages en week-end. Un calendrier de stage des armes (l'éventail) a été mis en place cette année et sera reconduit dans le futur. Les ateliers réguliers (une semaine d'essai gratuite) sont proposés aux horaires suivants :

Lundi de 18h30 à 20h et mercredi de 10h à 11h30

Lieu d'entraînement : foyer social, place de la Mairie Vieille à Auzeville-Tolosane.

*Michèle van Hirsler
Marie Chuster*

Site et Qualité de la Vie

Pour les nouveaux habitants d'Auzeville, l'intitulé de notre association étonne souvent : Défense et Sauvegarde du Site et de la Qualité de la Vie dans la Commune d'Auzeville.

Ce titre vient des motifs de sa création la veille de Noël 1976 quand les Administrations (DDE...) envisageaient un contournement de Toulouse par notre Commune, avec les mauvaises conséquences faciles à imaginer.

Depuis lors, les questions de circulation, de déplacements et de transport n'ont cessé d'être l'une des préoccupations fortes de notre association, ce qui s'est encore vérifié à l'occasion de l'Assemblée Générale de novembre dernier. Les problèmes ont toutefois bien changé en 30 ans.

Dans le village, les habitants déplorent les flux de circulation des voitures qui évitent la RN 113 saturée, le matin pour aller vers Toulouse et le soir pour en revenir. Ils s'inquiètent aussi des projets de transports en commun sur la RN 113.

La solution actuellement retenue d'une ligne de bus en couloir réservée jusqu'à l'entrée de Castanet comporte des faiblesses (confort limité par rapport au tram, retards prévisibles par les embouteillages dans Castanet, largeur de voies plus importante que pour le tram...) dont les conséquences directes (ponctualité aléatoire, vitesse limitée) et indirectes (moindre fréquence) n'arriveront pas à faire gagner autant d'usagers qu'annoncé.

Les plus pessimistes disent même qu'on aurait voulu faire exprès pour décourager les braves gens, qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Notre association milite aussi dans le cadre de la Coordination Circulation du

Sud-Est toulousain pour obtenir les infrastructures et les aménagements adaptés et indispensables en dehors de notre Commune (Palays...), que ce soit à court ou plus long terme en les faisant inscrire dans le PDU (Plan de Déplacement Urbain) de l'agglomération toulousaine.

Participations à la vie de la Commune

La préoccupation de notre qualité de vie fait que nous nous intéressons aussi à des aspects relativement divers de notre vie de tous les jours : la collecte des ordures ménagères avec sa composante du tri sélectif, avec un souci de limiter l'augmentation des redevances associées.

Pour ce qui est des nuisances sonores nous participons aux travaux et démarches du Collectif contre les nuisances aériennes comme nous sommes à l'écoute des doléances de nos concitoyens ennuyés par exemple par les camions sur la RN 113 ou des molyettes particulièrement bruyantes dans nos rues.

De façon générale, nous recueillons les doléances de nos concitoyens, nous essayons d'y apporter des éléments de réponse et nous les conseillons sur les possibilités d'obtenir satisfaction.

Dans certains cas, nous écrivons aux élus ou aux Administrations, ainsi en 2005 nous avons envoyé six lettres au maire, une au député et une au préfet.

Nous participons aussi à la vie de la Commune sous diverses formes.

Certains d'entre nous participent aux Commissions extra municipales, ou proposent des articles à la Nouvelle Lettre d'Auzeville ou à l'Effervescent.

Nous organisons diverses manifestations, généralement avec le Foyer Rural :

- En 2005, débat sur le thème des énergies renouvelables pour les maisons individuelles ou les bâtiments plus importants, en 2006 un ou deux thèmes, parmi lesquels les OGM sont déjà prévus.

- Exposition à la mairie en 2005 de 20 tableaux sur le Centenaire de la loi de 1905 instituant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

- 2 à 3 dégustations œnologiques chaque année, ouvertes à tous ceux qui cherchent à apprécier les vins.

En cas de question ou d'intérêt, pour nous soutenir ou adhérer, n'hésitez pas à nous contacter...

Jean Paul Denier

Pas d'amalgame

Lorsque l'actuel président de l'association dite de défense, indique que proposer des articles à l'effervescent serait un acte de participation à la vie communale aussi quelconque que de le soumettre à la NLA, la rédaction ne peut laisser cette affirmation sans commentaire.

Si vous avez parcouru les deux parutions de l'effervescent, vous avez pu constater qu'à côté d'articles ou notes généralistes (la face présentable), les références à la vie communale ne sont que violente diatribe à l'encontre de la municipalité et plus spécifiquement à l'encontre du maire (le véritable objectif).

Dans la lignée de précédents tracts, vous avez constaté que les arguments sont de simples affirmations de faits invérifiables et du reste inexistant, la justice a statué sur la question ; dans la dernière édition, c'est un tissu de mensonges.

Regrettons que le pluralisme qui a fait l'intérêt de la publication communale soit aujourd'hui autant mis à mal par ceux qui en avaient été, voici 17 ans, les promoteurs et jusqu'en 2000 les plus ardents défenseurs.

Yves Lambœuf

“La valeur d'une idée n'a strictement rien à voir avec la sincérité de l'homme qui l'exprime”.

Oscar Wilde

Rubrique de la pensée libre, non obligatoirement consensuelle, le FORUM se conjugue au subjectif parfait et même à l'imparfait du subjectif. Autant de paires d'yeux que de regards différents sur la vie et les choses qui passent ici à Auzeville. Vous n'êtes donc pas obligé de tout lire, des articles vous irritent peut-être, c'est la règle du jeu.

Plus surprenant encore : vous pouvez écrire et être publié si vous le souhaitez ! Les lettres anonymes vont au panier (mais la signature d'un article peut, si nécessaire, ne pas figurer). Pas de polémique gratuite, encore moins d'attaques personnelles. Pour les cas litigieux, faites confiance au pluralisme, à l'expérience et même à l'intelligence du Comité de rédaction.

Notre devise : “Hérissons, parfois ; respectons toujours !”

Trions, trions, trions...

Fin décembre c'était le défilé habituel des représentants d'organismes publics venant nous souhaiter la bonne année et à qui l'on donne en retour nos étreintes.

Donc, après avoir reçu les pompiers et le facteur, le troisième coup de sonnette était pour les éboueurs. Avant d'en venir à l'échange traditionnel : un calendrier contre un petit (ou gros selon l'humeur) billet, nous avons discuté un peu sur les conditions de travail.

La situation s'est améliorée surtout pour ceux qui ramassent les bacs bleus. Ils travaillent maintenant à deux ou trois (fini les débuts où un seul employé devait à la fois conduire le camion, s'arrêter, descendre, vider les bacs et repartir !). J'ai appris aussi que les conditions de vidage des bacs avait changé : il n'y a

plus que deux compartiments dans le camion : un pour les verres et un pour tout le reste (papiers, cartons, plastiques et fers). C'est pourquoi, sur les conseils de mes sympathiques visiteurs, je veux vous faire cette proposition :

Lorsque vous sortez votre bac bleu, pensez à ranger son contenu de la manière suivante :

- d'un côté toutes les bouteilles et les verres (si besoin dans un petit carton)
 - de l'autre tout le reste (papiers, cartons, boîtes en fer, bouteilles plastiques écrasées)
- Grâce à ce tout petit travail, vous facilitez celui, assez

pénible, de ces travailleurs de l'aube. Merci pour eux.

Denis Monchy

La méthode de collecte sélective en place sur le territoire résultait du choix fait en 1994, avec les méthodes jugées les meilleures à cette époque, par rapport à une filière complète de collecte, transfert, tri, conditionnement telle qu'elle était disponible il y a dix ans. Depuis, la gestion des déchets a été restructurée conduisant à des regroupements des collectivités et à la construction d'un centre de tri/conditionnement. Il a donc eu homogénéisation des méthodes de travail et de collecte.

Le plus grand soin a été accordé à ne modifier qu'au minimum le geste des résidents: nous sortons notre bac de produits recyclables en mélange, une fois par semai-

ne. Précédemment le chauffeur disposait les produits par famille dans les compartiments du camion en 4 familles ; maintenant, il ne différencie que 2 familles le verre et le reste. De toute façon les produits (sauf le verre) vont au centre de tri/conditionnement, pour valider les chargements, compléter le tri conduisant à 8 familles distinctes et les conditionner selon les normes définies par EcoEmballages, afin que les produits puissent être achetés par l'industrie.

D'autres évolutions auront lieu puisqu'après la fin du marché de prestation avec l'entreprise COVED, les techniques de collecte et/ou les modalités de gestion seront modifiées pour garder la maîtrise des coûts.

Yves Lamboeuf

Association de défense, association d'attaque Et un déclic de trop

De lecture de tracts en participation aux AG de l'Association dite de Défense d'Auzeville et plus récemment lors d'une discussion avec un membre du comité de rédaction de l'Effervescent, j'ai compris comment, s'affranchissant de toutes limites, certains aveuglés par je ne sais quelle haine, font flèche de n'importe quel bois pour leur croisade.

Un lent virage pour l'association de défense

Depuis environ 4 ans, gardant ses centres d'intérêt précé-

dents, l'association y ajoute une observation pointilleuse de la gestion municipale, y compris sur des points qui n'appartiennent pas à l'intérêt général et des points qui n'ont pas à être commentés en

public. Son rôle a évolué vers celui de la mise en œuvre d'une critique assidue. Pourquoi pas ? Mais, c'est un dénigrement constant, le plus souvent sur des points non fondés.

Dans le rapport à l'AG du 15 novembre 2005, un exemple parmi d'autres, le bureau indique « ...nous venons d'être sollicités par des concitoyens inquiets de certaines dispositions liées à la refonte des listes

électorales. Il est délicat sur certains aspects de dissocier les faits et les intentions... ». A mon interpellation pour justifier ce doute, le président a indiqué qu'intervenant après l'expression d'inquiétudes directement en Mairie, il informait les adhérents de sa «vigilance». Vérification faite, à cette date, il y avait eu deux demandes d'information d'électeurs sur le sujet à la Mairie. Par contre, j'ai noté qu'il n'y a eu aucun contact entre l'association et la Mairie sur cette question.

L'association se saisit des questions qui l'intéressent, en principe dans la cadre de ses statuts. Aujourd'hui elle est vigilante, vigilante sur tout ! Puisque tout est potentiellement problème ?

La vigilance fut le leitmotiv de cette AG : à chaque interpellation,

la réponse constante fut en substance : il ne faut pas le prendre ainsi, mais nous serons vigilants.

Lorsque la vigilance ne s'exerce que par la défiance, faut-il encore s'interroger sur son but ?

Le dé clic

Voici peu j'ai rencontré une autre personne à qui j'ai immédiatement indiqué que je regrettais de voir son nom figurer parmi les membres du comité de rédaction de l'Effervescent. Nous avons échangé sur la critique. Pour tomber d'accord sur des évidences : la critique est un droit absolu, être en position de diriger ne confère pas d'inafaillibilité tandis que la force de l'attaque ne donne pas de vérité à la critique. Poursuivant, j'ai alors pris conscience d'une énorme

erreur d'appréciation : sous couvert de rendre la critique plus efficace, elle m'a indiqué qu'il ne fallait pas s'offusquer de l'agressivité. Soit.

Par contre, j'ai insisté, en affirmant l'évidence que le contenu doit nécessairement être fondé mais ceci n'a pas eu d'écho positif, au contraire : pour que la critique soit percutante il ne faudrait pas hésiter à la mettre en forme, quitte à en oublier le contenu original.

En d'autres termes, peu importe avec quoi, ce qui est important c'est d'atteindre la cible. Et nous en avons un éclatant exemple avec un « article » dans le dernier Effervescent révélant la main mise du Maire sur le Foyer Rural : l'auteur prend quelques faits qui ont eu lieu, les attribue à d'autres que ceux qui les ont

réalisés, il mélange les interventions, en décale la chronologie.

A partir d'éléments vrais concernant la Mairie, le Foyer Rural, l'ancienne section des boulistes et l'association Harmonie, il construit une fable dont tout lecteur un peu distant de cette réalité n'a pas de raison de douter.

Il fait ainsi un portrait « crédible » d'un Maire totalitaire, autoritaire et arbitraire mais imaginaire. Un imagiMaire tout droit sorti, par je ne sais quel dé clic, d'un trop effervescent cerveau ; Pschitt !

Yves Lamboeuf

Réflexions libres !...

J'ai assez vécu pour avoir des souvenirs précis de la vie d'autrefois.

De mes grands parents j'ai pu apprendre ce qu'était le quotidien d'un mineur de fond du bassin houiller de Carmaux, comment se déroulait la journée d'un paysan ou d'un ouvrier agricole de l'Albigéois.

Tous ces gens avaient en plus affronté les conséquences de la première guerre mondiale et lorsque, au cours d'une sortie, il m'arrive de regarder dans un village du Massif Central, de l'Ariège ou d'ailleurs, les plaques commémoratives des monuments aux morts de 14-18 je suis effaré de la saignée gigantesque que cet événement a entraîné dans nos campagnes. Et pourtant, on conti-

nue toujours à parler de guerres et à produire et vendre, en grandes quantités, des armements de plus en plus meurtriers.

Je ne puis oublier, non plus, qu'avant la deuxième guerre mondiale la plupart de nos maisons n'avaient ni l'eau courante ni l'électricité.

Les temps ont heureusement bien changé,

nous devrions apprécier notre chance. Il n'y a donc aucune nostalgie dans mes propos mais des constatations. Aussi, lorsque au cours d'une conversation, j'entends certains jeunes dirent « maintenant la vie est bien plus difficile qu'avant » j'ai envie de mordre. Se sont-ils vraiment pré-

occupés de ce que vivaient leurs aïeux ? J'ai remarqué par ailleurs que cette réflexion vient souvent de personnes qui ont déjà tout sans avoir rien gagné par eux mêmes.

Certes, je reconnais qu'il y a parfois actuellement des difficultés notamment dans la recherche d'un emploi, d'un loyer... mais n'y a-t-il pas aussi beaucoup d'exigences et de prétentions.

Nous venons de traverser une période faste qui a amené d'énormes progrès dans bien des domaines : social, scientifique, médical... mais n'avons nous pas mangé « notre pain blanc » ? L'avenir pourrait être moins radieux. D'ailleurs, une certaine régression n'est-elle pas déjà en marche ?

Ces changements bénéfiques au plus grand nombre, dans nos pays riches, ne doivent

pas nous faire oublier les conséquences néfastes, à long terme, de cette évolution que nous payons déjà par un appauvrissement des ressources, une pollution généralisée, un réchauffement climatique dont l'homme peut, et là je suis prudent, être en partie responsable.

Savez-vous que, d'après les spécialistes, deux hectares de terre seraient nécessaires pour subvenir aux besoins d'un seul humain sans épuisement des ressources, le mode de vie européen exige cinq hectares, celui des américains dix.

Si le modèle européen devait s'appliquer à l'ensemble de la population du globe il faudrait disposer de trois planètes bleues. Malgré cette constatation qui devrait faire réfléchir, le critère actuel est, toujours plus et toujours plus de croissance.

J'aimerais d'ailleurs que l'on définisse avec précision ce qu'est la croissance et le PIB car, dans ce produit intérieur brut, tout intervient y compris les catastrophes qui sont des vecteurs « positifs » du développement économique.

Les conséquences écologiques ou les pertes humaines, côté négatif de la question, seraient-elles sans intérêt !... Que vaut la vie d'un homme ? Dans notre société libérale il ne compte que s'il est rentable !...

Voilà la nouvelle grande notion du moment, la seule valable, la rentabilité, mais pour quoi faire et pour qui ?

Le critère fondamental c'est faire de l'argent, pour l'argent. Un individu n'est plus considéré pour son intelligence, son honnêteté, sa générosité, son savoir faire... mais en fonction de son compte en banque, et, n'importe quelle vedette des stades, du show business ou de la télévision a plus d'intérêt qu'un prix Nobel de Physique ou de Médecine.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'on assiste à une dérive de nos sociétés vers des pratiques de plus en plus douteuses voir mafieuses.

Un individualisme forcené prend le pas sur la vie en société et des notions fondamentales comme le service public, la solidarité ont tendance à disparaître car considérées comme ringardes.

Je sais, vous allez me dire que, lors du tsunami en Asie, la société a montré ce que pouvait être la solidarité...

Les médias nous ont largement entretenus de ce drame et l'élan de générosité a joué à plein, mais que s'est-il passé lors du tremblement de terre qui a ravagé une partie de l'Afghanistan et du Pakistan, ou lors des inondations catastrophiques en Amérique latine... Quelques entrefilets et puis silence.

Il faut dire que dans ces cas là il n'y avait pratiquement pas, contrairement à l'Asie, d'Eurocar, dans ces pays impliqués dans ces sinistres. L'homme aurait-il donc une valeur différente suivant la couleur de sa peau ou sa nationalité ?

Que dire d'ailleurs des médias dont le rôle devrait être d'informer mais qui, dans de très nombreux cas, jouent des drames par souci du lucre quand ils ne truquent pas l'information pour manipuler l'opinion.

Pour moi, libéralisme et mondialisation,

intimement liés par les notions qu'ils véhiculent sont des facteurs essentiels de cette dérive de nos sociétés occidentales, modèle que l'on souhaite imposer aux autres. Mais de quel droit ? Et en fonction de quelles valeurs ?

Je ferais volontiers mienne cette définition « la mondialisation, c'est la création d'un monde avec des lieux sans pouvoir à la merci de pouvoirs sans lieu ».

La différence me paraît fondamentale.

J'entends souvent parler des bienfaits de cette mondialisation inéluctable qu'il faut saisir, je parlerai plutôt pour ma part de « mondiaméricanisation », mais, objectivement si je vois bien tous les inconvénients et les côtés négatifs du phénomène je demande un éclaircissement pour le positif, je dois être aveugle !...

Prenons deux exemples :

Lorsque dans le cadre de cette société libéralisée, avide de fric, on exige des profits sur une base d'une rentabilité immédiate de 15% on ne peut en conséquence que bloquer les investissements d'entreprises qui ne peuvent travailler que sur le long terme et aboutir, de fait, à des délocalisations pour aller profiter ailleurs de la misère humaine. Est ce positif pour l'avenir ?

Lorsque l'on veut imposer, aux autres, des techniques agricoles impropres à leurs sols, climat et culture on ne fait que détruire une société existante et appauvrir à terme l'ensemble du pays le rendant dépendant.

Surexploitation de l'homme, de la nature, pollution généralisée, arrêt des investissements à long terme, voilà un beau programme propre à nous réjouir en ce début de vingt et unième siècle. Ne me dites surtout pas que la science viendra à bout de tous les problèmes que nous générons, il y aurait là bien trop de prétentions sans aucun fondement.

Il me paraît que nous sommes entrés dans un système pervers

où sous couvert d'ouvrir à l'ensemble du globe les progrès techniques et scientifiques il s'agit, au contraire, de placer sous domination de certains groupes multinationaux la totalité de la population de la planète. Que deviennent les démocraties dans un tel système ? Et l'homme ?

Les profits escomptés tombent dans les poches d'une minorité, les autres se partageant des miettes, s'il en reste, et les laissés pour compte se comptent déjà en millions.

En toute logique la première préoccupation de tout pays devrait être l'exploitation à son profit de ses propres ressources, l'autosuffisance alimentaire en fonction de sa tradition, de sa culture, de ses sols et de son climat qui limitent le développement de ses possibilités, les échanges commerciaux venant, après, pour pallier aux manques.

Cette diversité fondamentale des cultures et des sociétés est vitale pour l'équilibre général mais la tendance à l'uniformisation que l'on veut imposer me paraît plus que désastreuse et à terme source de conflits.

Je crois fondamentalement que la diversité, sous toutes ses formes, est source de richesse. Lorsqu'on observe la nature, on s'aperçoit très vite que la biodiversité est justement un élément incontournable de notre monde et que c'est elle qui en fait la valeur et la beauté.

Il y a, chez certains hommes, une volonté de domination qui frise la paranoïa, non seulement vis-à-vis de la nature, mais aussi vis-à-vis d'autres hommes. Des groupes s'adjugent parfois le droit de se croire supérieur aux autres donc de s'imposer. On sait comment, en général, cela se termine.

D'autre part dominer la nature est purement utopique. Le moindre cyclone ou tremblement de terre suffit pour le prouver et pourtant nous avons cette prétention.

Nous devons impérativement modifier notre rapport à cette nature et aux autres. Arrêter de vouloir toujours plus et penser que nous ne sommes que de passage et que nos descendants ont le droit d'exiger de nous, de pouvoir exister dans le futur. En sommes nous capables et serons nous faire preuve d'un peu d'humilité ? J'ai des doutes.

Malgré toutes les sonnettes d'alarmes tirées et de beaux discours, rien dans les faits ne change vraiment. L'avenir paraît assez sombre et il serait peut être temps de remettre l'homme et sa survie au centre de nos préoccupations. La nature est un tout et nous ne sommes qu'une petite partie de ce grand complexe infiniment fragile.

J. Lauzeral

Les jeudis littéraires de l'ENFA

L'Ecole Nationale supérieure de Formation Agronomique* (ENFA), a pour mission principale la formation professionnelle initiale et continue de tous les enseignants de l'enseignement agricole. Elle délivre également, en partenariat avec plusieurs universités, des diplômes de 2^e et 3^e cycle dans ses domaines de compétences.

Le centre de documentation et d'information (CDI) est chargé de mettre en œuvre la politique documentaire de l'ENFA à travers la gestion et la diffusion de l'information scientifique, technique et culturelle. Nous souhaitons que le CDI soit un lieu qui réponde aux besoins des différents publics de l'Ecole, en tant qu'espace de travail et de recherche mais également en tant qu'espace culturel, de rencontres et d'échanges ouverts à l'extérieur.

« Les Jeudis Littéraires de l'Enfa » sont un rendez-vous mensuel de rencontres littéraires avec des écrivains. Cette manifestation est organisée en collaboration avec la Librairie de la Renaissance. Ces rencontres permettent, depuis maintenant quatre ans, un échange sur le travail d'écriture, la découverte du métier d'écrivain et incitent à la lecture et à une réflexion critique sur les œuvres.

Notre rôle de médiateur de l'information littéraire permet désormais de côtoyer une œuvre de façon « collective » en s'échangeant les livres, en discutant ensemble avec l'auteur, en parlant de sa propre lecture mais aussi de ses pratiques de lecteur. Le public se livre au travers de ses préférences, se laisse peu à peu convaincre de s'ouvrir à d'autres lectures. Ces rencontres permettent de croiser des collègues, des apprenants, « des voisins » dans un cadre différent. Certains ne viennent « que s'ils ont lu », d'autres au contraire attendent de se laisser séduire par l'auteur pour entrer dans ses écrits. Le parcours de lecture ainsi suggéré au fil des ans, constitue aujourd'hui une histoire commune qui vient alimenter ce partage de lectures quotidiennes.

Nous choisissons de répartir la programmation entre écrivains reconnus et écrivains régionaux, ce qui permet d'offrir une affiche équilibrée, les uns mettant en lumière les autres. Nous avons ainsi proposé quelques échappées vers le polar, la BD, la science fiction ou encore la nouvelle, faisant se côtoyer la critique, l'autobiographie, la vulgarisation scientifique, l'humour et l'engagement dans l'écriture. Des historiens, des sociologues, des chercheurs se sont mêlés à des psychiatres, à

des chroniqueurs, et tous étaient là en tant qu'écrivains, chacun avec son propre discours, sont vécu différent. C'est un compagnonnage culturel que nous souhaitons mener. Ce travail de médiatisation, de développement du goût de la lecture se fait dans une coopération avec les autres organismes partageant les mêmes objectifs, les librairies comme les bibliothèques.

La saison 2005-2006 s'est ouverte avec la présentation, en septembre, de la nouvelle « sélection ». Pour le public présent, l'équipe des documentalistes a esquissé un portrait des auteurs choisis et donné quelques clefs pour entrer dans leurs univers, et ce de manière très subjective. La librairie partenaire était présente et a mis à disposition les ouvrages des auteurs pour ceux qui souhaitaient se plonger dans la lecture des œuvres et préparer ainsi les rencontres.

Le premier auteur invité, en octobre, était Maxime Vivas, écrivain et chroniqueur littéraire, ancien ergonome, qui situe ses intrigues dans des univers politiques conflictuels. Il nous a dépeint avec sagacité des réalités sociales où l'injustice est omniprésente. Puis nous avons reçu Gisèle Matamala-Verschelde en novembre : après un premier récit sur l'exil espagnol, elle poursuit sur le thème de la quête d'identité, avec un roman d'anticipation foisonnant, où la résistance à l'oppression est toujours présente. Lydie Salvayre, quand à elle, faisait partie, avec son dernier roman « La Méthode Mila », de la sélection des romans de la rentrée littéraire. En décembre, elle nous a livré sa vision du monde, énergique et généreuse, où la fantaisie est toujours présente.

Le 19 janvier, nous recevions Frédérique Martin qui a participé à de nombreux collectifs de nouvelles avant de publier un recueil personnel qui a obtenu le prix Prométhée de la nouvelle, puis un livre pour la jeunesse. Elle a publié tout récemment un recueil de récits de vie et de poésie. Marc N'Guessan a été parmi nous le 16 février : il est à la fois illustrateur et scénariste de BD : il a créé le personnage de « Petit d'Homme » ; il écrit et dessine aujourd'hui la série Aberzen constituée de 4 tomes à ce jour.

Les prochains rendez-vous :

Colette Fellous est invitée le 23 mars. Productrice sur France Culture où elle anime l'émission « Carnet nomade », elle a créé et dirige la collection « Traits et portraits » aux éditions Mercure de

France. Elle a publié neuf romans et récits dans lesquels, avec une écriture sensible, elle interroge autant l'histoire de la colonisation que son propre passé. Pour clôturer la saison, le 18 mai, nous aurons l'honneur d'accueillir Gisèle Halimi, écrivain, avocate engagée dans les grandes causes qui ont secoué la France depuis la guerre d'Algérie. Elle a été très tôt sensibilisée à la condition féminine dans un combat pour l'égalité et les libertés fondamentales. Elle écrit des romans autobiographiques et des récits sur son travail d'avocate et son engagement politique.

Un soutien institutionnel, des appuis de structures culturelles et la passion des partenaires.

Notre volonté forte était d'arriver à faire se côtoyer des publics internes de l'école, des membres de la communauté éducative élargie avec les acteurs des territoires proches afin d'inviter toute personne vivant, travaillant aux alentours, d'entrer dans l'ENFA comme dans un lieu de culture et de permettre un mixage des publics et un enrichissement mutuel.

Aujourd'hui, soutenus et relayés par la direction de l'Ecole mais aussi par le Centre Régional des Lettres et la DRAC, nous proposons un espace d'échange littéraire. Ces moments appellent un public diversifié, composé de personnels internes à l'école, de professeurs-stagiaires auxquels s'ajoutent des bibliothécaires, des documentalistes, des formateurs IUFM, des étudiants et chercheurs du campus scientifique et technologique alentour, les usagers des bibliothèques municipales ou des habitants des communes avoisinantes. Le nombre de personnes présentes à ces rencontres littéraires oscille entre trente et quatre vingt-dix au sein duquel un groupe de fidèles qui nous suit, nous encourage et nous relaie dans notre entreprise.

Si vous êtes proches de notre école, vous êtes les bienvenu(e)s à nos rencontres qui sont ouvertes à tous.

Si vous souhaitez être informé régulièrement par mail de ces manifestations, écrivez-nous à cdi.enfa@educagri.fr.

Isabelle Fabre et Cécile Gardiès, documentalistes à l'ENFA

* L'ENFA est l'équivalent d'un IUFM pour l'enseignement agricole, mais elle est unique sur l'ensemble du territoire national.

Exploitation du lycée agricole

La qualité des produits au service de la pédagogie !

Le lycée agricole de Toulouse-Auzeville possède une exploitation agricole située à proximité immédiate de ses locaux d'enseignement, d'une superficie de 70 hectares, en bordure du Canal du Midi :

- 40 hectares de grandes cultures représentatives de la région, dont 20 ha en agriculture biologique : blé tendre et blé dur, colza, tournesol utilisés comme support pédagogique par les élèves et les étudiants;

- 30 hectares dévolus à la recherche par convention avec le Centre INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) d'Auzeville.

Les productions animales comprennent un atelier volailles de plein air (poulets fermiers, chapons fermiers et poules pondeuses) et un atelier apiculture (300 ruches).

La double vocation des exploitations des lycées agricoles

Toutes les exploitations des lycées agricoles sont soumises aux mêmes règles : il s'agit d'assurer une mission clairement pédagogique, associée à l'équilibre économique. Cette 2^e exigence sert la 1^{re}, en présentant aux élèves une structure dont le fonctionnement se rapproche d'une

exploitation classique.

Coté pédagogique, l'exploitation assure son rôle en étant le support privilégié de travaux de terrain encadrés par les enseignants techniques. De plus, les élèves de seconde et de BTS ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation), effectuent un stage de quelques jours sur l'exploitation. Deux à quatre élèves sont ainsi présents en permanence sur l'exploitation. Pour certains, il s'agit d'une première découverte du monde agricole, pour d'autres, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles activités comme l'apiculture. Coté économique, l'exploitation, soumise comme les autres aux baisses des prix agricoles, s'est adaptée. Dans l'impossibilité de s'agrandir, en raison d'une pression immobilière forte dans le secteur, l'exploitation a fait le choix de la diversification de ses productions et de la vente directe.

La vente directe

Depuis 4 ans, l'exploitation propose une partie de ses produits à la vente sur place. C'est un moyen efficace pour valoriser au mieux les petites surfaces et également mieux communiquer avec la population locale sur le métier d'agriculteur et ses enjeux. La vente a lieu tous les vendredis, au sein du

complexe. Elle permet l'accueil des élèves et de leurs familles, ainsi que d'une clientèle locale en développement. Aujourd'hui, ce sont 5 variétés de miel qui sont proposées à la vente, ainsi que des produits dérivés comme l'hydromel, les nougats, les pains d'épices... La gamme est également enrichie par des volailles fermières, œufs et légumes bio (pommes de terre, oignons).

Les projets de diversification portent notamment sur le pressage sur place d'huile de tournesol bio à partir des graines de l'exploitation.

Et demain...

L'exploitation a pour projet de voir la naissance d'un point de vente qui regrouperait les produits de tous les lycées agricoles de Midi-Pyrénées, proposant ainsi une gamme de produits très élargie. Ce magasin, attendu début 2007, se situera au cœur d'un vaste bâtiment qui sera l'hôte de nouvelles infrastructures pour l'atelier apicole. D'heureuses perspectives donc !

Renseignements / Contact :

L'équipe de l'exploitation sera ravie de vous accueillir au point de vente, ouvert tous les vendredis de 13h à 17h.

Pour tout renseignement :

Elsa Gaillard au 05 61 00 39 56.

Par Internet : elsa.gaillard@educagri.fr

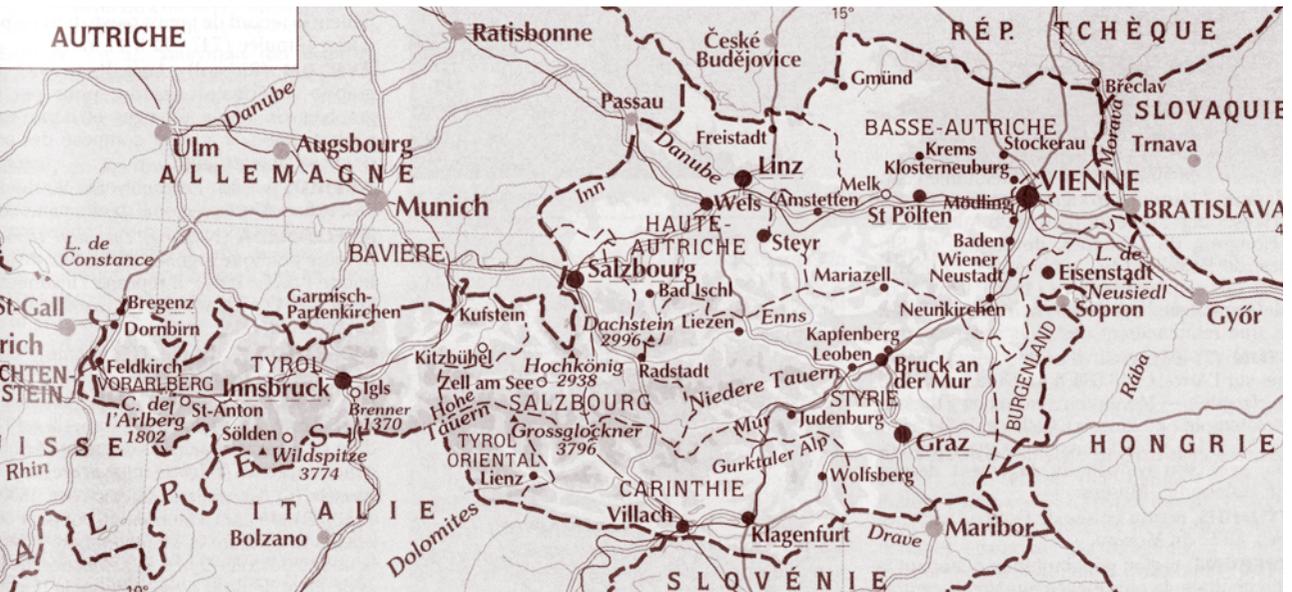
Courrier : Exploitation du LEGTA, BP 72647, 31326 Castanet-Tolosan Cedex.

Elsa Gaillard



La présidence autrichienne (janvier à juin 2006)

Elle succède à celle du Royaume Uni où l'Europe était dans la tourmente*. Mais tout finit par s'arranger à force de négociations. Dans l'attente, le Traité de Nice reste applicable**. Le projet de Constitution européenne révisé, l'adhésion de la Turquie renégociée, l'Allemagne et la grande coalition unique en Europe, autant de problèmes pour sortir l'Europe de ses difficultés.



L'Autriche en bref

C'est un Etat fédéral de l'Europe centrale. Capitale Vienne, population 8 075 000 habitants, superficie 84 000 km², langue allemand, monnaie Euro. Le pays est formé de 9 provinces ou Länder. République fédérale. Le Président de la République est élu pour 6 ans.

Le Chancelier, chef de la majorité parlementaire dirige le gouvernement fédéral. Le Parlement est élu pour 4 ans.

Le projet de Constitution européenne

Le Chancelier autrichien Wolfgang Schäussel en accord avec la Chancelière allemande Angela Merkel présentera en juin 2006 un projet de traité constitutionnel réduit et amendé. Ils sont très proches, faisant tous les deux partie de la famille chrétienne démocrate germanique. Ils parlent la même langue, l'allemand.

L'adhésion de la Turquie

En 2005, les Autrichiens étaient hostiles à 90 % à l'ouverture d'un processus d'adhésion de la Turquie. En échange ils ont pour priorité la stabilité et le redressement économique des Balkans.

L'Autriche pourrait proposer en mars 2006 un report en 2008 de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie (prévue en 2007) en même temps que la Croatie dans le prochain élargissement.

Suite aux élections législatives en Allemagne

Madame Angela Merkel devient Chancelière pour la première fois en Allemagne à la tête d'une grande coalition :

- SPD (sociaux démocrates) 222 députés
- Les Verts 51
- Gauche (PDS + WASG) 54
- CDU-CSU (chrétiens démocrates + chrétiens sociaux) 226
- FDP (libéraux) 61

Angela Merkel (CDU chrétiens démocrates) est chancelière mais les sociaux démocrates (SPD) obtiennent les principaux postes dans le gouvernement de coalition (les ministres clés des Finances, des Affaires Etrangères, du Travail, de la Justice, de la Santé).

La Chancelière souhaitait augmenter la TVA, assouplir les règles de licenciement, instaurer une cotisation forfaitaire d'assurance maladie...

Les Allemands souhaitent cette coalition pour réduire le chômage.

Les autres pays de l'Union seront curieux de savoir pour quel modèle la Chancelière optera : libéral à l'anglo-saxonne ou français.

Beaucoup d'incertitudes pour un mandat de quatre ans.

Tho Kha Vang

Consulter la Nouvelle Lettre d'Auzeville

* n° 65 page 37 L'Europe dans la tourmente

** n° 51 page 32 Le Traité de Nice



PHARMACIES DE GARDE des dimanches et jours fériés uniquement

MARS	16	MARTINEAU	14	OCCITANE	
5	DUROU	17	MARTINEAU	21	DUROU
12	LEPARGNEUR	23	LAURAGAIS	25	DUROU
19	BUISSON	30	SPELTE	28	LEPARGNEUR
26	ETESSE				
	MAI		JUIN		
AVRIL	1 ^{er}	SPELTE	4	BUISSON	
2	TOLOSANE	7	POPINEAU	5	BUISSON
9	FEDOU	8	POPINEAU	11	ETESSE

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Sophie Girod et Pierre Fullana

22 octobre 2005



NAISSANCES

Tom Revel 24 octobre 2005

Titouan Tessier-Ouin 11 novembre 2005

Nolwenn Tomasi 13 novembre 2005

Aïnhoa Breque 16 novembre 2005

Baptiste Pons 25 novembre 2005

Jade Calas 26 décembre 2005

Titouan Salamero-Teuma 23 janvier 2006

Carla et Elsa Chesta 25 janvier 2006

Lilas Legagneux 2 février 2006

DÉCÈS

Emile Uszes (85 ans) 17 octobre 2005

Simone Sagne ép. Ducasse (75 ans)
2 décembre 2005

Philippina Lodi (94 ans) 2 décembre 2005

Alexandrine Cambus vve Sanchez (91 ans)
4 décembre 2005

Renée Calmettes vve Jany (96 ans)
16 décembre 2005

Joséphine Martinez vve Muniera (72 ans)

4 janvier 2006

Gabriel Bériol (64 ans) 8 janvier 2006

André Aizes (87 ans) 29 janvier 2006

Raymonde Rascagnères (82 ans)
4 février 2006

Edouard Basquin (96 ans) 9 février 2006

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.

Jean-Michel PACALLET

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Jean-Michel PACALLET survenue le 10 février dernier. Il avait 61 ans.

Il s'était installé avec sa famille, dans notre Commune, en 1994, au lotissement de la Mayrine où il avait fait construire.

Il avait passé une grande partie de sa carrière professionnelle aux Talcs de Luzenac dont il était le Directeur des ventes. Il arrivait à la retraite.

De son mariage, le 21 août 1969, avec Marie-Hélène, naquirent 4 filles : Laetitia, Alice, Marion et Perrine.

Marie-Hélène est impliquée dans la vie de la Commune : elle s'occupe du tennis. Marion et Perrine avaient été animatrices dans les centres de loisirs de la Commune.

Courtois, sympathique, avenant et discret, Jean-Michel était estimé de tous.

A Marie-Hélène, Laetitia, Alice, Marion et Perrine nous présentons nos plus sincères condoléances et les assurons de toute notre sympathie dans ces moments très durs.

L'Equipe Municipale

Du Sport pour les personnes en situation de handicap mental !

La Ligue Sport Adapté Midi-Pyrénées recherche quelques bénévoles "réguliers" pouvant s'investir l'équivalent d'une demi-journée à une journée hebdomadaire pour représenter l'association lors de différentes réunions et "cocktails"... (Conseil Régional, Comité Régional Olympique...).

Le travail de réflexion sera mené en collaboration avec des professionnels et des parents de personnes handicapées.

Le handicap mental inquiète, mais un engagement pour une meilleure intégration de ces personnes est humainement captivant et stimulant...

La Ligue Sport Adapté Midi-Pyrénées (1 700 licenciés) est une instance déconcentrée de la Fédération Française du Sport Adapté, fédération déléguée au ministère chargé des sports, reconnue d'utilité publique, regroupant 26 000 licenciés.

La Ligue Sport Adapté Midi-Pyrénées, a pour mission principale de développer les activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, (plus ou moins lourd), afin que chacun puisse accéder à ces pratiques, dans une perspective de santé, d'éducation et d'intégration. "A chacun son Défi..."

Le siège de la Ligue Sport Adapté Midi-Pyrénées est à Toulouse, quartier Côte Pavée.

Le Sicoval a ouvert plus particulièrement ses Randovalas aux personnes handicapées depuis 2003, et les Joinvillais chers à René Lavergne nous apportent également leur soutien.

Je ne doute pas que quelques Auzevillois(es) pourront nous rejoindre.

Alain Déjean
Conseiller Technique Régional
"Sport Adapté"- Auzeville
Tél. : 05 61 73 28 53

Tous en course... Auzeville-Baziège

